

RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

## Les partis saluent une volonté de promouvoir une politique d'inclusion

• PAGE 3



# Horizons

QUOTIDIEN NATIONAL

JEUDI 23 MAI 2024  
15 DOU EL QIÏDA 1445 - N° 8256 - PRIX 10 DA

SAÏD CHANEGRIHA EN VISITE  
EN 2<sup>e</sup> RÉGION MILITAIRE

«Le droit de vivre  
en sécurité implique  
une force de défense  
dissuasive»

• PAGE 24

ASSURANCES, ACCÈS AUX PLAGES, INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES, PRODUCTION DE FIBRE OPTIQUE...

## LES FERMES INSTRUCTIONS DU PRÉSIDENT TEBBOUNE AU GOUVERNEMENT

.LIRE EN PAGE 3



RÉGLEMENTATION  
PARASISMIQUE

**Belaribi annonce  
de nouvelles  
mesures**

• PAGE 7

RÉORGANISATION  
DU SECTEUR PUBLIC  
MARCHAND AVANT LA FIN  
DE L'ANNÉE

**Un pas vers  
la performance**

• PAGE 4

LA NORVÈGE, L'IRLANDE  
ET L'ESPAGNE ANNONCENT  
RECONNAÎTRE L'ÉTAT  
DE PALESTINE

**VICTOIRE  
HISTORIQUE**

• PAGE 11

## CHARGÉ PAR LE CHEF DE L'ÉTAT Boughali assiste aux funérailles du président iranien Raïssi



Chargé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, assiste aux funérailles du président de la République islamique d'Iran, Ebrahim Raïssi, et des personnes qui l'accompagnaient, a indiqué hier un communiqué de la chambre basse du Parlement. «Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président de l'Assemblée populaire nationale, M. Brahim Boughali, s'est rendu mardi à Téhéran pour assister aux funérailles du président de la République islamique d'Iran, Ebrahim Raïssi, et des personnes qui l'accompagnaient», lit-on dans le communiqué. A son arrivée à l'aéroport international de Téhéran, «M. Boughali a été accueilli par le président de la Commission de la sécurité nationale et de la politique étrangère au Parlement iranien, M. Abolfazl Amouei, et l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République islamique d'Iran, M. Ali Arroudj». Le président de l'APN est accompagné du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga, du vice-président de l'APN et président du Groupe parlementaire d'amitié Algérie-Iran, Moussa Kherfi, et du président de la Commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger au Conseil de la nation, Mohamed Amroune, selon la même source.

## Attaf rend hommage au défunt Amir Abdollahian

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a eu mardi dernier, un entretien téléphonique avec le ministre des Affaires étrangères par intérim de la République islamique d'Iran, Ali Bagheri Kani, lui assurant sa disposition à poursuivre le travail avec lui afin de promouvoir la coopération bilatérale, à la hauteur des aspirations et ambitions des deux pays et peuples frères, a indiqué un communiqué du ministère. Dans ce cadre, le ministre a renouvelé les condoléances de l'Algérie à la République islamique d'Iran, comme exprimées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le message de condoléances qu'il a envoyé, suite à l'accident tra-

gique ayant causé la mort du président Ebrahim Raïssi et du ministre des Affaires étrangères, Hossein Amir Abdollahian, a ajouté la même source. Attaf a rappelé les qualités du défunt Hossein Amir Abdollahian, ainsi que le travail inlassable et la concertation étroite qui les ont réunis en vue de développer les relations bilatérales et soutenir les causes de la nation musulmane, en tête desquelles, la cause palestinienne, affichant sa disposition à poursuivre le travail avec le nouveau responsable de la diplomatie iranienne, sur la même voie, «afin de promouvoir la coopération bilatérale à des niveaux plus importants, à la hauteur des aspirations et ambitions des deux pays et peuples frères», conclut le communiqué.

## ARKAB REÇU PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

# Renforcer les relations bilatérales



**LE MINISTRE DE L'ENERGIE ET DES MINES, MOHAMED ARKAB, a été reçu, mardi dernier à Brazzaville, par le président congolais, Denis Sassou-Nguesso, dans le cadre de sa visite de travail en République du Congo, a indiqué un communiqué du ministère.**

**À** cette occasion, Arkab a transmis au président de la République du Congo «les salutations fraternelles du président de la République, Abdelmadjid Tebboune», a précisé le communiqué. De son côté, le président congolais a chargé le ministre de transmettre au président de la République «ses salutations fraternelles» et de lui dire «toute son estime», affichant «la détermination de

son pays à renforcer les relations de coopération bilatérale dans tous les domaines, notamment les hydrocarbures, l'électricité, les énergies renouvelables et les mines». Sassou-Nguesso a souligné, par là même, «la solidité des relations d'amitié, de confiance et de solidarité avec l'Algérie, imprégnées des valeurs africaines d'unité», a ajouté la même source.

Lors de sa visite, Arkab a également été reçu par le Premier ministre congolais, Anatole Collinet Makosso. Cette rencontre a permis, selon le ministère, d'«examiner les relations bilatérales, notamment dans les secteurs de l'énergie et des mines, et tout particulièrement les hydrocarbures, l'un des domaines de coopération les plus prometteurs entre l'Algérie et la République du Congo, au regard de l'expertise algérienne en la matière et des ressources naturelles que les deux pays recèlent». Les deux parties ont en outre salué «la dynamique que connaissent les relations algéro-

congolaises ces dernières années sur tous les plans avec un échange de visites officielles entre les deux pays», dont celle effectuée en Algérie en janvier dernier par le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso, et celle effectuée en Algérie le 8 mai par le président de l'Assemblée nationale de la République du Congo, Isidore Mvouba. «Des visites qui entrent dans le cadre des efforts des Présidents des deux pays afin de promouvoir la coopération bilatérale, notamment dans le domaine économique», a conclu le communiqué. Pour rappel l'Algérie et la République du Congo ont signé, mardi dernier à Brazzaville, un mémorandum d'entente dans le secteur des hydrocarbures, portant dynamisation de la coopération bilatérale, notamment à travers l'établissement d'investissements par Sonatrach au Congo, dans les domaines d'exploration et de services pétroliers.

## DIPLOMATIE

### Entretiens téléphoniques entre le MAE et ses homologues européen et africains

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a eu, mardi dernier, un entretien téléphonique avec son homologue portugais, Paulo Rangel, dans lequel ils ont évoqué les prochaines échéances bilatérales concernant la mise en œuvre des conclusions de la visite d'Etat effectuée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au Portugal l'année dernière, ayant donné une impulsion aux relations bilatérales, a

indiqué un communiqué du ministère. Attaf a passé en revue, avec son homologue, «les prochaines échéances bilatérales s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions ayant sanctionné la visite d'Etat effectuée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au Portugal l'année dernière, ainsi que la dynamique que cette visite a insufflée aux relations entre les deux pays», tout en réitérant ses félicitations à Rangel «pour sa nomination à la tête de la diploma-

tie de son pays ami», précise le communiqué. Les deux ministres ont échangé les vues et les analyses sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun, en tête desquelles, la situation dans les territoires palestiniens occupés, sur fond de l'agression sioniste continue contre la bande de Gaza.

Attaf a exprimé la considération de l'Algérie vis-à-vis de la position honorable de la République du Portugal concernant la cause palestinienne, «se

félicitant de son vote en faveur de la résolution de l'Assemblée générale relative à l'admission de la Palestine comme Etat membre de plein droit à l'Organisation des Nations unies», conclut le communiqué.

Par ailleurs, le chef de la diplomatie algérienne a eu, hier, des entretiens téléphoniques avec ses homologues de la République d'Ouganda, Odongo Jeje Abubakher, de la République du Congo, Jean-Claude Gakosso, et de la République de Namibie, Peya

Mushelenga, a indiqué un communiqué du ministère.

Le ministre a passé en revue avec ses interlocuteurs «les niveaux atteints par les relations bilatérales dans leurs différents volets et dimensions» et procédé avec eux à «un échange d'analyses concernant les développements de la situation au niveau continental, notamment la préparation de l'importante réunion ministérielle qu'abritera l'Algérie en juin prochain sur la réforme du Conseil de sécurité», a ajouté le communiqué.

**Horizons**

Quotidien d'information  
édité par la SPA HORIZONS  
au capital social de 160.000.000,00 DA

**PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE  
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION  
NADIA KERRAZ**

HORIZONS  
SUR INTERNET :  
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION  
20, rue de la Liberté - Alger  
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12  
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville - Tél. : 026 21 28 28 - Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger - Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 - Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 - 020.05.13.77 - E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz  
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél. : 023 50 21 12 - IMPRESSION : Centre : S.I.A. - Est : S.I.E. - Ouest : S.I.O. - Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 - DIFFUSION - HORIZONS - Tél. : 021 73 59 69 - MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 - EUURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 - Tirage de l'édition d'hier : 12000 exemplaires

**ASSURANCES, ACCÈS AUX PLAGES, INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES, PRODUCTION DE FIBRE OPTIQUE....**

## Les fermes instructions du président Tebboune au gouvernement

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF SUPRÊME DES FORCES ARMÉES, MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE, ABDELMADJID TEBBOUNE, a présidé, hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à un projet de loi relatif aux assurances et à des exposés dont le suivi de l'état d'avancement des projets de ligne ferroviaire minière Béchar-Tindouf-Gara Djebilet et de la ligne Bled El Hadba-Oued Kebrit-port de Annaba et des projets de réalisation de silos de stockage de céréales, outre les préparatifs de la saison estivale et les dispositions d'accueil de notre communauté établie à l'étranger.**



né le report, pour réexamen, du projet de loi, en vue d'une organisation plus précise.

Le chef de l'Etat a affirmé que le domaine des assurances était étroitement lié à la souveraineté nationale et le projet de loi devrait être exempt de lacunes pour éviter les méthodes utilisées par le passé au détriment du Trésor public.

Il s'agit également de contrôler en permanence et périodiquement l'activité des sociétés d'assurances, d'accorder la plus grande importance aux services et non à la collecte de fonds par les méthodes faciles et le gain rapide, d'élargir les domaines d'assurances pour inclure d'autres spécialités. Le projet de loi devrait inclure une exigence de résidence sur le sol algérien pour les propriétaires de sociétés d'assurances.

S'agissant des préparatifs de la saison estivale 2024 et les disposi-

tions d'accueil de notre communauté établie à l'étranger, le président de la République a instruit pour l'installation d'une commission nationale de facilitation des investissements dans de nouvelles structures touristiques, notamment dans les régions côtières qui connaissent un manque en la matière et qui disposent d'atouts touristiques naturels.

### RESPECT ABSOLU DU PRINCIPE DE GRATUITÉ DES PLAGES

Le Président a ordonné de réviser les prix pour qu'ils soient à la portée des familles algériennes, pour promouvoir le tourisme intérieur. En outre, il a ordonné l'application rigoureuse de la loi à l'encontre de toute forme de courtage saisonnier au niveau des plages, outre la consécration du respect absolu du principe de gratuité des plages le long du littoral algérien. Concernant l'état d'avancement du projet de la mine

de Gara Djebilet et de la ligne ferroviaire minière (Béchar-Tindouf-Gara Djebilet), le Président s'est félicité des efforts consentis sur le terrain, et de l'avancement appréciable enregistré dans la réalisation du projet de la mine de Gara Djebilet, et ce, après avoir choisi l'assiette devant abriter l'usine de traitement du minerai de fer dans la wilaya de Béchar, mais aussi suite au lancement des travaux d'une autre usine de transformation du minerai de fer à Gara Djebilet et la poursuite des travaux d'une unité de pré-traitement à Tindouf, lancée en 2023. Pour ce qui est du projet de la mine de phosphate de Bled El Hadba et de la ligne ferroviaire (Bled El Hadba-Oued Kebrit-port de Annaba), le chef de l'Etat s'est dit satisfait de la cadence des travaux, qui se poursuivent sans arrêt, permettant la livraison du projet dans

les délais impartis et son entrée en exploitation. Concernant le suivi de l'état d'avancement des projets de réalisation de silos de stockage de céréales, le président de la République a souligné la progression positive des travaux, insistant sur l'importance d'achever l'ensemble des travaux dans les délais impartis.

### ACHEVER LE RACCORDEMENT NATIONAL À LA FIBRE OPTIQUE

S'agissant du déploiement de la fibre optique, le Président a souligné la nécessité de poursuivre la progression constante dans l'achèvement du raccordement national à la fibre optique.

Il a enjoint au ministre de l'Industrie d'engager la production locale de fibre optique, parallèlement au projet de sa généralisation et de son financement. Il a, également, ordonné d'œuvrer à la diversification des fournisseurs d'internet et de prendre toutes les mesures techniques préventives pour assurer le maintien du raccordement au réseau internet, en cas de pannes connues dans ce domaine pour diverses raisons, notamment naturelles. Le chef de l'Etat a également ordonné de prendre toutes les précautions nécessaires en matière de cybersécurité, y compris l'entretien et le contrôle technique périodiques des câbles sous-marins et des réseaux centraux.

Enfin, le Conseil des ministres a approuvé des décrets portant nominations et fins de fonction dans des fonctions et postes supérieurs de l'Etat.

### RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

## Les partis saluent une volonté de promouvoir une politique d'inclusion

La rencontre du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec les leaders des partis politiques siégeant au Parlement et aux assemblées locales s'inscrit comme une nouvelle preuve de son engagement à maintenir un dialogue ouvert et direct avec les différentes forces politiques du pays.

Ce rendez-vous demeure un symbole fort de sa volonté de promouvoir une politique d'inclusion et d'ouverture à toutes les voix, favorisant un échange enrichissant et constructif pour l'avenir de l'Algérie. Parmi les participants, Djilali Soufiane, président du parti Jil Jadid, a exprimé sa satisfaction quant à cette rencontre inédite qui réunissait 27 partis politiques sans ordre du jour préétabli. «Chaque leader a pu s'exprimer librement, et le président de la République a répondu aux questions avec décontraction et transparence», a-t-il affirmé. Soufiane Djilali a souligné que cette première expérience contribuait positivement à l'amélioration du climat démocratique en Algérie. «C'est un symbole fort de la volonté du chef de l'Etat de promouvoir une politique d'inclusion», a-t-il déclaré, ajoutant que la rencontre avait été «enrichissante et constructive pour l'avenir du pays».

De son côté, le secrétaire général du Front de libération nationale a affirmé que l'engagement du président de la République à consacrer une année de dialogue et de concertation avec les chefs des partis politiques intervenait dans un contexte général qui appelait à l'unité pour réaliser la stabilité, le développement et les aspirations du peuple algérien. Abdelkrim Benbarek a qualifié le dialogue avec le Président de «fructueux» et entièrement «consacré au service de l'Algérie». Il a indiqué que les échanges avaient porté sur «plusieurs questions d'actualité régionale et nationale, ainsi que sur les échéances à venir, cruciales et différentes des précédentes qui exigent le renforcement du front intérieur». Cette initiative est ainsi perçue comme un effort notable pour instaurer un climat de dialogue et de coopération entre le gouvernement et les différentes forces politiques du pays. Youcef

Aouchiche, premier secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), a exprimé son soutien à cette démarche, soulignant son potentiel à ancrer une nouvelle culture de dialogue politique en Algérie. Le FFS, a-t-il rappelé, «a toujours plaidé pour le dialogue et la concertation». «En cette période historique décisive», a-t-il déclaré, le FFS réaffirme son engagement à œuvrer pour la sauvegarde et le redressement du pays, reconnaissant qu'il s'agit d'une responsabilité collective. Fatma-Zohra Zerouati, présidente du parti TAJ, a également salué cette initiative. «C'était une rencontre très attendue et une grande ouverture pour la classe politique. Le Président était à l'écoute et a fait preuve de transparence dans ses réponses. La rencontre a été caractérisée par un dialogue franc et constructif qui a duré presque huit heures, témoignant d'un débat de haut niveau», a-t-elle fait savoir. Pour elle, «cette réunion marque une nouvelle étape politique de concertation, touchant des questions géopolitiques et économiques déterminantes pour le pays».

### CONFIANCE RENOUVELÉE

Le secrétaire général de l'Union des forces démocratiques et sociales, Abderrahmane Salah, a qualifié cette initiative de «louable et salubre», y voyant un signe positif pour l'Algérie à l'approche de l'élection présidentielle. «Cette rencontre constitue une étape positive pour reconstruire la confiance au sein de l'espace politique», a-t-il déclaré. Selon lui, «elle montre la nécessité de resserrer les rangs pour affronter les défis auxquels notre pays est confronté». Le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine, Belkacem Sahli, a également exprimé son soutien à cette initiative, la qualifiant d'«inédite à la veille d'échéances politiques et électorales». Il a précisé que les discussions ont couvert des questions d'intérêt national, régional et international, permettant aux partis politiques de soumettre leurs préoccupations et celles des citoyens. A l'unanimité, les partis ayant pris part à cette rencontre ont loué le dialogue constructif avec le président de



la République et exprimé leur adhésion pleine et entière aux positions de l'Etat, particulièrement en ce qui concerne les causes justes à travers le monde, avec une mention spéciale pour la cause palestinienne. Djamel Benabdeslam, président du Front de l'Algérie nouvelle, s'est réjoui de cette initiative, la qualifiant lui aussi de «pas très positif».

Il a indiqué que «le Président a écouté attentivement les préoccupations et propositions des partis, répondant de manière claire et précise avec des explications et des chiffres». Benabdeslam a noté «un consensus national parmi les partis sur la nécessité de préserver la stabilité du pays et de poursuivre le développement dans tous les secteurs et toutes les régions». Il a également salué les positions de l'Algérie sur la scène internationale qui ont permis au pays, a-t-il dit, «de renforcer sa présence et son influence dans les fora mondiaux». Aïssa Belhadi, secrétaire général du Front de la bonne gouvernance, a également souligné l'écoute attentive du président de la République envers les préoccupations et avis des partis. Il a affirmé que sa formation soutient pleinement les efforts considérables du président Tebboune en faveur

des causes justes, en particulier la cause palestinienne qui traverse une période critique. De son côté, Abdelali Hassani, président du Mouvement de la société pour la paix, a indiqué que «cette réunion était une opportunité pour les partis politiques de discuter des grandes mutations politiques nécessitant un débat national». Il a réaffirmé «le soutien de sa formation aux positions de l'Algérie en faveur des causes justes, mettant en avant l'importance de telles rencontres pour renforcer la coopération et le dialogue entre les différentes forces politiques du pays». En somme, cette première rencontre, promettant de se renouveler régulièrement, incarne l'engagement du président de la République à instaurer un dialogue continu avec toutes les forces politiques du pays. En ouvrant la voie à des échanges directs et francs, elle pose les fondations d'une coopération renforcée et d'un front interne uni contre toutes les conspirations fomentées contre l'Algérie. La balle est désormais dans le camp de la classe politique, appelée à jouer un rôle actif dans la consolidation de cette dynamique positive et la préparation des prochaines échéances électorales.

■ Assia Boucetta

## RÉORGANISATION DU SECTEUR PUBLIC MARCHAND AVANT LA FIN DE L'ANNÉE

## Un pas vers la performance

**LES POUVOIRS PUBLICS SONT DÉTERMINÉS À REVOIR L'ORGANISATION DU SECTEUR PUBLIC MARCHAND. Une feuille de route est tracée pour donner un nouveau souffle à ce secteur. De nombreuses entreprises publiques se trouvent dans des difficultés souvent d'ordre financier, les empêchant d'être performantes et, par ricochet, limitant leur contribution dans la croissance économique.**

**S**elon le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, la réorganisation de ce secteur se fera avant la fin de l'année en cours. Des moyens financiers mais surtout organisationnels vont être mis à la disposition des groupes industriels qui, d'après lui, ont été «victimes d'une organisation imposée en 2018» qui a largement démontré ses limites. Si l'on tient compte des dernières déclarations à la presse, la refonte sera généralisée et globale. Aoun estime qu'«humainement», les groupes industriels ne peuvent être gérables. «Nous avons actuellement une douzaine de groupes. Chaque groupe comporte en son sein une trentaine de filiales qui sont composées, pour chacune, jusqu'à 6 unités de production. Comment le président d'un groupe pourra-t-il gérer toutes leurs affaires», a-t-il fait observer, précisant que mis à part les groupes Gica et Madar, tous les autres sont dans une situation «très difficile».

Après l'Eniem (électromécanique), c'est autour de l'Enie (électronique) de bénéficier, bientôt, d'aides de l'Etat. D'autres entreprises y sont concernées. L'objectif étant de maîtriser la gestion et de permettre à ces entités d'être rentables. Dans ce cadre, les entreprises vont être soumises à des contrats de performance. Comment réussir cette démarche sachant que le secteur public marchand a été restructuré à plusieurs

reprises ? Et comment procéder pour que les entreprises ne soient pas des gouffres financiers ? Contacté à ce sujet, le directeur de recherche au centre de recherche en économie appliquée pour le développement (Cread), spécialisé dans la gestion des entreprises et les politiques publiques, Mohamed Kadi, a jugé important aujourd'hui de pousser les entreprises vers l'excellence surtout avec les perspectives de diversification économique, la croissance de la production en interne et l'intensification des volumes d'exportation. Cependant, cette démarche, a-t-il fait observer, nécessite la mise en œuvre d'une batterie de mesures à même de permettre une meilleure efficacité et efficacité. «L'Etat est conscient de l'enjeu d'avoir une production locale et d'entreprises publiques performantes. La majorité d'entre elles sont en difficulté, soit sur le plan de performance, soit sur le plan de l'offre, soit sur le plan financier. Cela coûte beaucoup d'argent à l'Etat qui, du point de vue économique, a voulu rendre ces entreprises indépendantes sur le plan financier», a-t-il dit.

Reste que selon lui la performance d'une entreprise dépend tout aussi bien de l'aspect organisationnel (gestion) que des politiques publiques appliquées. L'économiste juge nécessaire d'avoir une politique du commerce extérieur claire. «La politique du commerce extérieur est, parfois, favorable à l'activité économique. Mais des fois, il y a des décisions d'interdiction d'im-



portation de certains produits qui perturbent la visibilité de l'opérateur économique dans les différents secteurs», estime-t-il. Sur le plan de gestion, ce qui manque le plus est la prise d'initiatives.

«Les responsables des entreprises publiques ont peur de prendre des décisions stratégiques», a-t-il indiqué précisant que l'activité économique est rattachée intimement à la décision «rationnelle». Selon lui, cette rationalité implique parfois des décisions qui fâchent comme la compression d'effectif, le recrutement de compétences qui reviennent cher à l'entreprise ou l'introduction

de l'innovation dans le processus de production...

#### DONNER PLUS DE FLEXIBILITÉ AUX GESTIONNAIRES

«Toutes ces décisions sont rattachées à la capacité des responsables à entreprendre dans ce sens. La réglementation qui régit les entreprises publiques est relativement rigide. Le responsable dans le secteur privé, par contre, a toute la liberté d'entreprendre», souligne-t-il. Ce qui est recommandé de prime abord «est de valoriser la ressource humaine et de donner plus de flexibilité aux gestionnaires afin de prendre des décisions stratégiques

pour faire valoir l'activité de leurs entités de production», a-t-il précisé. Dans ce sillage, l'expert préconise le recours au partenariat public-privé.

«Cela peut être une voie pour apporter de la performance aux entreprises publiques. Idem pour le partenariat avec les étrangers à condition que le transfert de technologie soit assuré», insiste-t-il. L'ouverture du capital des entreprises peut constituer également une solution, a-t-il ajouté citant l'exemple de Saïdal qui a franchi ce cap et réalise des performances.

■ Wassila Ould Hamoud

## ALI HARBI, CONSULTANT EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

## «L'urgence est la refonte de la gouvernance»

Entretien réalisé par  
W. Ould Hamouda

**A**li Harbi, consultant en développement durable et en gouvernance d'entreprise et manager AHC Consulting et membre du Cercle d'action et de réflexion pour l'entreprise (Care), ISSP et CEA, souligne dans cet entretien l'importance que revêt la restructuration du secteur public marchand, mettant en avant les conditions de réussite de cette opération.

#### Une nouvelle feuille de route est établie pour la réorganisation du secteur public marchand. Quels sont les principaux objectifs assignés à cette opération ?

Le secteur public économique a connu depuis le début des années 1980 plusieurs restructurations organisationnelles, passant au départ par de grandes entreprises nationales à des entreprises de plus petites tailles supervisées par des fonds de participation de l'Etat, puis des holdings publics, puis des sociétés de gestion de participation. Différentes formes organiques d'architecture de la participation de l'Etat dans les entreprises publiques économiques ont été testées depuis plus de 40 ans, ainsi que différents dimensionnements des entreprises étatiques. A ce jour, les restructurations successives n'ont pas été efficaces, car plusieurs problèmes de fond n'ont pas été traités lors de ces opérations de restructuration, notamment les modes de gouvernance, les prérogatives des managers, ainsi que les nécessaires partenariats technologiques financiers et commerciaux avec le secteur privé national et international. Les restructurations passées se sont concentrées surtout sur les moyens et les

justifications d'un renforcement à court terme des finances des entreprises et ceux nécessaires à traiter des cas urgents d'entreprises en crise. A partir de là, force est de constater que les objectifs de cette nouvelle réorganisation lancée par les pouvoirs publics ne sont pas encore clairs.

S'agit-il de revenir à des formes organisationnelles déjà testées par le passé ? Les pouvoirs publics se contenteront-ils de nouveaux découpages de périmètres sans approche approfondie des causes de la situation du secteur public économique ? Ou bien un diagnostic de fond sans complaisance sera-t-il mené avant d'opérer des actions chirurgicales ? Une organisation peut s'avérer bénéfique à condition qu'une analyse des causes profondes soit faite au préalable et qu'elle accompagne des mesures de fond.

#### Quelles sont les raisons qui ont poussé le gouvernement à lancer, encore une fois, cette réorganisation ?

Les raisons sont claires car à part quelques groupes industriels de grande taille, leaders sur leur marché, la plupart des entreprises économiques, filiales de groupes ou pas, vivent une situation financière, commerciale et technologique délicate. Les investissements énormes consentis par l'Etat entre 2011 et 2014 dans le secteur public n'ont rien donné, alors qu'on s'attendait à ce que les plans de développement permettent aux entreprises de jouer un rôle de leader dans leurs marchés respectifs et même à se déployer à l'international.

Sur le fond, on voit bien que ce n'est pas une question de moyens mais de gouvernance du secteur public économique. En un mot, ce secteur est sous tutelle de ministères qui le gèrent de manière administrative, au lieu d'être gouverné et supervisé par des entités purement économiques. L'urgence avant tout



redécoupage est la refonte de la gouvernance et la sortie des EPE de la tutelle ministérielle. L'Etat doit séparer ses fonctions de propriétaire, régulateur et acteur de développement économique. Cela interpelle sur les structures d'actionnariat et de compositions des conseils d'administration avant toute chose. L'Etat n'a pas vocation à être propriétaire des entreprises publiques à 100%.

**Le partenariat public-privé constitue-t-il une option pour améliorer la performance de ces entreprises qui sont en difficulté et dont certaines souffrent de sureffectif ?**

Il faut appeler un chat un chat. Il s'agit d'abord d'envisager une démarche de privatisation selon les opportunités qui s'ouvrent. En parallèle, des partenariats d'actions sur des joint-ventures peuvent se construire, ainsi que des partenariats de management, notamment pour les entreprises qui disposent d'un marché mais qui ont des soucis de management. D'une manière synthétique, une analyse rapide du secteur public économique permettrait de dégager trois blocs stratégiques.

D'abord, le bloc des grandes entreprises leaders et d'ambition internationale en bonne santé. L'orientation doit être de les introduire en Bourse à un niveau significatif de capital pour améliorer leur gouvernance, tout en privilégiant les joint-ventures sur des projets. Nous avons aussi le bloc des entreprises qui disposent d'un marché porteur mais qui ont des difficultés à se développer, une ouverture de capital et des partenariats de management seraient à envisager, notamment avec les privés leaders du secteur. Le dernier bloc est celui des entreprises en difficulté financière et qui n'ont plus de capacités de relance qui devraient faire l'objet de cession d'actifs, y compris intra-secteur public. Dans tous les cas de figure, les conseils d'administration doivent être revus ainsi que le schéma de gouvernance des entreprises. Mais des obstacles subsistent, comme les questions de pléthore d'effectifs, de dettes anormales, ou d'actifs non exploités et dégradés. L'Etat devra prendre des dispositions adéquates d'accompagnement.

#### Quels sont les services publics qui nécessitent le plus cette restructuration ?

Un diagnostic par groupe industriel et par filière est nécessaire. Ce n'est pas la réorganisation qui est prioritaire mais la vision stratégique et la question de gouvernance.

■ W. O. H.

## MÉTIERS DE L'AUDIT ET DE LA COMPTABILITÉ Un défi, la révolution numérique



L'intelligence artificielle (IA) et les métiers de l'audit et de la comptabilité et les défis à relever à l'avenir ont été le thème principal de la rencontre internationale ouverte, hier, à l'Université Oran 2 Mohamed-Benahmed. La rencontre de deux jours vise à «identifier les défis et les effets directs de l'IA sur les métiers de l'audit et de la comptabilité sur le moyen et le long terme», a-t-on indiqué. Dans ce contexte, le président de la rencontre, Benichou Moufok, a affirmé que «l'IA connaît une expansion fulgurante touchant divers secteurs et a un grand impact, particulièrement sur les métiers de l'audit et de la comptabilité». Il a, par ailleurs, fait savoir qu'«il est nécessaire d'examiner avec les experts et les enseignants universitaires, ainsi que les gestionnaires d'entreprises et des commissaires aux comptes l'avenir des métiers de l'audit et de la comptabilité, à la lumière de l'utilisation de la technologie et de l'intelligence artificielle qui joue actuellement le rôle du comptable et de l'auditeur», ajoutant qu'il «est également important de s'adapter avec ces nouvelles mutations». De son côté, le directeur du laboratoire «Tendances et nouveaux défis de la politique de développement en Algérie», Belahcen El Houari, a mis en exergue l'importance et la portée de cette rencontre au vu «des applications de l'IA dans les métiers de l'audit et de la comptabilité et les défis que les entreprises et les institutions algériennes devront relever, afin de se mettre en phase avec ces changements». Abondant dans le même sens, le doyen de la faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, Farouk Tcham, a indiqué qu'«il faut connaître les applications de l'IA dans les divers domaines et secteurs économiques et de procéder à l'échange des expériences, afin d'assurer une transition réussie vers l'étape future», faisant observer que les métiers de l'audit et de la comptabilité font face à de grands défis induits par la révolution numérique ayant touché tous les systèmes de la comptabilité et de la finance. Les effets de cette révolution englobent, a expliqué Tcham, la transition numérique, ainsi que l'utilisation et l'analyse des données (big data) et la cybersécurité, d'où les problèmes inhérents à la formation des professionnels de ces métiers et leur corporation», ajoutant que ces «transformations impliquent des effets certains sur leurs méthodes de travail, ainsi que sur les instruments et les techniques qu'ils utilisent et les aptitudes et compétences dont ils ont besoin pour être des acteurs efficaces et aptes à accomplir convenablement leurs missions dans ce nouvel environnement». De son côté, le recteur de l'Université Oran 2, le professeur Ahmed Chaâlal, a mis l'accent sur l'importance de la numérisation dans les différents domaines, «afin d'assurer l'exploitation des aspects et des contenus positifs de l'IA, à l'image du gain de temps et la prise de décisions justes avec la vitesse voulue, notamment par les managers des entités économiques que l'IA peut assister et aider à prendre les décisions idoines leur permettant d'accroître la productivité». Le programme de la rencontre est marqué par la présentation de plusieurs communications sous divers thèmes, dont «La révolution du numérique et la comptabilité», «L'audit et l'IA» et «L'effet de l'IA dans l'identification des cas de fraude».

## SALON NATIONAL DE L'EMPLOI

# L'intelligence artificielle au cœur de la 18<sup>e</sup> édition

**L'ALGERIA JOB SUMMIT, ex-Salon national de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat, tiendra sa 18<sup>e</sup> édition du 29 au 31 mai prochains au palais de la culture Moufdi-Zakaria, à Alger.**

Lors d'une conférence de presse organisée hier, le Dr Ali Belkhiri, commissaire du Salon, et le Pr Rabah Fragua, directeur général de l'Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique (Anvredet), ont annoncé que cette nouvelle édition aura pour thématique centrale «Le marché de l'emploi à l'aune de la transformation digitale et de l'intelligence artificielle». Un choix de thème qui s'imposait naturellement, selon les organisateurs. En effet, «l'accélération du processus de transformation numérique engagé par les pouvoirs publics, avec la généralisation des nouvelles technologies dans les administrations et services publics, constitue l'un des leviers fondamentaux pour le développement du marché de l'emploi et de la formation», ont relevé les organisateurs de l'événement. Pour eux, l'économie numérique, associée à l'intelligence artificielle (IA) et au big data, représente un puissant vecteur de croissance, de productivité et de compétitivité pour les entreprises algériennes. Avec son caractère transversal et ultradynamique, elle impacte tous les



secteurs d'activité et fait naître des filières innovantes comme le e-commerce, le e-learning ou la cybersécurité. C'est pourquoi cette 18<sup>e</sup> édition sera ponctuée de nombreux échanges, conférences et tables rondes autour des tendances et des opportunités offertes par la transformation digitale et l'IA sur le marché du travail algérien. Des experts partageront leurs analyses sur ces thématiques promises à un avenir prometteur.

**UN RENDEZ-VOUS PRIVILÉGIÉ DU RECRUTEMENT**

Avec plus de 20.000 visiteurs lors des précédentes éditions, «l'Algeria Job Summit s'est imposé comme le rendez-vous privilégié du recrutement, de la

mobilité professionnelle, de la formation en entreprise et du lancement de start-up», ont affirmé les responsables du Salon. Dépassant la simple recherche d'emplois, il couvre des thématiques cruciales comme l'orientation, l'entrepreneuriat, le financement et la reconversion.

Pendant trois jours, le Salon proposera une vaste exposition réunissant entreprises, institutions de formation et visiteurs, qu'ils soient professionnels pour des rencontres B2B ou particuliers (apprenants, diplômés, entrepreneurs, demandeurs d'emploi/formation). Tous les acteurs publics et privés de l'emploi, de la formation et de l'entrepreneuriat seront représentés. Au programme éga-

lement, des conférences de haut niveau, des tables rondes et des ateliers axés cette année sur les impacts de la transformation digitale et de l'IA sur les tendances du marché du travail, l'entrepreneuriat, la création d'entreprises innovantes et la formation continue. Les débats nourris d'experts viseront à donner aux participants une vision stratégique sur ces enjeux capitaux.

Un temps fort sera également le «Challenge du meilleur business plan» organisé par l'Anvredet, avec 3 thématiques en lien direct avec l'IA : l'intelligence artificielle dans la transition énergétique, le dessalement de l'eau et l'agroalimentaire.

■ Lyes M.

## DÉVELOPPEMENT DES START-UP

# La Bourse d'Alger disposée à y contribuer

Le directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub, a lancé, lors du Salon des directeurs des nouvelles technologies (CTO Forum Algeria), qui sera clos aujourd'hui à Alger, un appel à l'ensemble des start-up algériennes pour se faire coter et prendre ainsi leur envol au niveau national et international. «La Bourse d'Alger peut apporter des solutions au problème de financement auquel les start-up sont toujours confrontées, et ce, vu que la base de financements est essentiellement publique et vu aussi que ce marché souffre d'un déficit en matière d'acteurs privés comme les business angels», indique-t-il. Il notera, dans ce contexte, qu'en termes de financement par levée de fonds, les entreprises sont toujours à la première étape, à savoir le pré-amorçage. «Nous sommes encore loin de l'amorçage et des séries A, B et C, qui nécessitent justement l'implication des business angels, des partenaires locaux et internationaux et des objectifs précis pour savoir si la start-up est en quête d'indépendance ou de croissance», rapporte-t-il, assurant que la Bourse d'Alger peut combler le fossé sur le marché de la croissance des start-up et accompagner leur développement, et ce, pour peu qu'elles soient cotées en Bourse. «Ce n'est pas que les banques ne veulent pas financer les start-up, mais elles ne le peuvent pas, car les garanties exigées dépassent les capacités de ce type



d'entreprises. Mais la Bourse peut leur faciliter l'accès aux capitaux disposant de solutions pour pallier le problème de liquidité, en mettant à leur disposition des fonds stables et à long terme», explique-t-il. La Bourse leur facilitera aussi, détaille-t-il, l'accès aux investisseurs.

La start-up une fois cotée, explique-t-il, gagnera en visibilité auprès des investisseurs et sera, en outre, soulagée des entraves réglementaires. «Les start-up intéressées bénéficieront d'un accompagnement et d'un encadrement gratuits tout au long du processus d'introduction en Bourse et verront leur gouvernance renforcée. Seulement, seules les start-up SAS (sociétés par actions) peuvent s'introduire en Bourse», conclut-il à ce propos avant

d'évoquer l'inclusion financière.

**INCLUSION FINANCIÈRE ET TECHNOLOGIQUE**

Pour lui, au fait, il y a inclusion financière et inclusion technologique. «Ce n'est pas tout le monde qui sait utiliser les moyens digitaux dans le domaine de la finance. Or, le recours à la technologie est nécessaire pour accélérer le processus des services digitaux mis en place pour l'ouverture de comptes en ligne, notamment... Ce qui exige toute une stratégie», estime-t-il. L'expert et consultant en finances Rachid Sekak a fait remarquer qu'il y a souvent confusion entre inclusion financière et bancarisation. «Il faut aller vers le développement des outils de paiement électronique et vers le développement de produits d'incitation à l'épargne pour accé-

lérer l'inclusion financière», recommande-t-il. Rafik Boussa, CTO Grant Thornton en Algérie, estime, quant à lui, que le plus urgent à prendre en charge dans l'inclusion financière qui est, selon lui, une question de souveraineté et de sécurité est de réduire les transactions effectuées hors des réseaux bancaires. «Tant que les transactions se font en espèces, nous manquerons de traçabilité. Il faut faire entrer dans le formel les acteurs qui opèrent dans l'informel», appelle-t-il, relevant que la fintech (utilisation de la technologie dans les services financiers, ndr) contribue à régler le problème de l'inclusion financière.

C'est ce que pense également l'expert en finances Aboubakr Belloul qui fera remarquer, toutefois, qu'il était encore très difficile de convaincre les utilisateurs à adhérer au paiement électronique notamment. «Il faudra édifier un écosystème qui soit attractif pour promouvoir et inciter à l'utilisation de ce mode de paiement», observe-t-il. Mounir Ammari, CEO et cofondateur de SlickPay, révèle que la fintech rapprochera les produits financiers des utilisateurs. «Les services digitaux ne sont pas accessibles à tous. Le problème qui se pose, c'est que les citoyens craignent de ne pas pouvoir utiliser leurs cartes bancaires dans les grandes surfaces, par exemple, où il n'y a pas de TPE... La fintech prend en charge cette préoccupation», conclut-il.

■ Farida Belkhiri

## PÊCHE AU THON ROUGE

## Début, aujourd'hui, de la campagne

**LE COUP D'ENVOI OFFICIEL DE LA CAMPAGNE DE PÊCHE AU THON ROUGE SERA DONNÉ AUJOURD'HUI À PARTIR DE LA WILAYA DE TIPASA. L'opération de cette année est marquée par l'augmentation du quota attribué à notre pays par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT).**

Le quota s'élève à 2.046 tonnes, soit une hausse de 40 tonnes par rapport à l'année dernière. Autre particularité : l'opération verra la participation de 34 navires thoniers (32 thoniers l'année dernière). Le sous-directeur de la grande pêche et de la pêche spécialisée au ministère de la Pêche, Amar Ouchelli, a affirmé que la tutelle a minutieusement préparé la campagne en lançant l'appel à manifestation pour la participation, conformément à l'arrêté ministériel du 24 février 2022 fixant les conditions de la pêche au thon rouge par les navires battant pavillon national.

Il a expliqué que les demandes de participation étaient déposées au niveau des directions de wilaya de la pêche et de l'aquaculture. Ainsi la commission ministérielle a validé 34 dossiers. En tout, 34 navires ont été considérés comme aptes à la navigation après avoir subi des essais concluants. Le responsable a indiqué que les 34 navires sont partagés en 6 groupes de pêche conjointe. «L'administration de la pêche a déployé des observateurs à bord de chaque navire. Ils sont chargés de

veiller au respect de la réglementation nationale et des quotas», a-t-il précisé, relevant que la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique déploie aussi son observateur. Ce qui fait que chaque navire aura à bord un observateur national et un autre étranger désigné par l'ICCAT. En outre, des stagiaires parmi les élèves relevant des établissements de pêche sous tutelle prendront part à cette campagne.

Ouchelli a affirmé que le quota national de thon rouge, pêché par les sennieurs thoniers, est destiné à l'exportation vers les fermes d'engraissement se trouvant en Tunisie, en Turquie et à Malte pour être vendu sur le marché international. Toutefois, il a indiqué que l'entrée en service de fermes algériennes d'engraissement du thon rouge après son inscription dans le registre de l'ICAAT permettra à l'Algérie d'engager l'opération d'engraissement à partir de l'année prochaine.

Le président de la Chambre de la pêche de la wilaya de Tipasa, Salah Kaâbache, a indiqué que tous les moyens sont mobilisés pour réussir la campagne, relevant que les bateaux sont aptes à la navigation en



haute mer. A l'en croire, il n'y a pas eu de préparation spécifique, mais juste un rappel des conditions de navigation au large.

Il a souligné que des inspections ont été effectuées sur l'ensemble des navires concernés par la campagne pour s'assurer de la disponibilité des équipements techniques nécessaires et leur adéquation avec les critères

internationaux de navigabilité convenus avec l'ICCAT. D'autres inspections se sont déroulées pour s'assurer de la conformité des navires et des équipages à la réglementation en vigueur, se félicitant des facilités relatives aux démarches administratives à l'opération de sortie des bateaux des ports dans les eaux territoriales internationales.

Pour ce qui est de la durée de la campagne, le responsable a expliqué qu'elle peut aller jusqu'à 45 jours. «L'objectif est de pêcher la part de l'Algérie de thon rouge vivant. Cela pourrait durer 45 jours comme cela peut se résumer à une semaine. C'est selon les conditions climatiques et la disponibilité du poisson», a-t-il dit.

■ Amokrane H.

## CHLEF

## Quatre thoniers mobilisés

Quatre thoniers immatriculés sur le territoire de la commune de Ténès, au nord de Chlef, prendront part à la campagne de pêche du quota algérien du thon rouge, au titre de la campagne internationale prévue le 26 mai courant pour se poursuivre tout au long du mois de juin prochain, a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la pêche et de l'aquaculture. «Pour cette campagne 2024, quatre autorisations de pêche au thon rouge

ont été accordées à des patrons de thoniers immatriculés sur le territoire de la commune de Ténès, pour prendre part à la campagne internationale de pêche au thon rouge à partir du 26 mai courant», a indiqué le directeur du secteur, Hocine Melikeche, notant que ces bateaux sont dotés de tous les moyens et équipements nécessaires et sont en conformité avec les conditions stipulées dans le cahier des charges de l'opération. Ces dernières

années, la wilaya de Chlef participe régulièrement à la campagne de pêche au thon rouge, qui concerne cette année 34 bateaux battant pavillon national, pour la pêche du quota algérien de thon fixé à 2.046 tonnes, a précisé le même responsable. Sur un autre volet, Melikeche a souligné l'ensemencement d'un million d'alevins de poissons (daurade et loup de mer), réalisé ce début de semaine à la ferme d'aquaculture

marine El Mokretar Aqua de la commune de Beni Haoua. Les fermes aquacoles de la wilaya, leader national en matière d'aquaculture avec pas moins de six fermes marines assurant une production globale de plus de 2000 tonnes par an, ont enregistré, cette année, plusieurs opérations d'ensemencement, notamment suite à l'entrée de plusieurs fermes en phase de production et de commercialisation.

## SIPSA-FILAHA-AGROFOOD 2024

## Des technologies de pointe pour révolutionner le secteur

La 22<sup>e</sup> édition du Salon international de l'agriculture de l'élevage et de l'agro-industrie qui prend fin aujourd'hui au Palais des expositions de la Safex, à Alger, constitue un carrefour où se rencontrent les professionnels de l'agriculture.

Force est de constater que le matériel et les équipements agricoles, tous types confondus, se taillent la part du lion, augurant une orientation en force vers la modernisation de ce secteur stratégique. Alla Eddine Laâssakra, responsable de produit d'élevage à l'entreprise CPH Agriculture, spécialisée dans les équipements d'élevage bovin et caprin, explique que ses équipes se chargent de l'aménagement des bâtiments d'élevage bovin et caprin et des salles de traite en les dotant des dernières technologies. Selon ses précisions, l'entreprise prend en charge la conception et la réalisation de ces espaces en fonction des besoins et de la capacité financière des clients (éleveurs et agriculteurs), tout en leur assurant le service après-vente. «Nous importons les équipements de trois pays avec un rapport qualité-prix variant. Ce qui nous permet de nous adapter à la demande de tous les segments de clients», précise-t-il. Le responsable fait savoir que les grandes laiteries nationales ont déjà essayé ces équipements, notamment les salles de traite qui, de son avis, sont très efficaces. «Elles renferment 32 postes permettant la traite de 32 vaches en même temps avec une sortie très rapide», explique-t-il, ajoutant que l'entreprise travaille aussi bien avec les petites que les grandes fermes. Pour sa part, Mounir Rouabhi, vétérinaire au sein de l'entreprise Poultry



Selmani, spécialisée en aviculture, pense que la filière connaît un essor remarquable ces dernières années. Et ce grâce, explique-t-il, aux nouvelles technologies introduites dans ce type d'activité.

«La production nationale en viande blanche et en œufs de consommation peut satisfaire la demande de manière permanente», assure-t-il. Selon lui, la souche Isabrown pourrait assurer une production de 500 œufs par poule durant 18 mois. Concernant le poulet de chair, ses estimations font état de 3,2 kg/poule en 42 jours. «Cette production est assez impor-

tante à même d'atteindre l'autosuffisance», appuie-t-il. Pour ce qui est de l'aliment de volaille, il affirme qu'il est disponible. Cependant, il relève que la filière avicole est confrontée à certains défis, dont la matière première de cet aliment qui est importée (tourteaux de soja et maïs), en plus des médicaments vétérinaires. A propos du salon Sipsa-Filaha-Agrofood, le responsable souligne son importance, s'agissant d'un carrefour qui favorise le B to B et la conclusion de partenariats. «Ce salon aide à sensibiliser les éleveurs et agriculteurs qui font montre de disponibilité

à moderniser leur activité et à augmenter la production», soutient-il, notant un engouement de la part des étudiants, des diplômés universitaires ainsi que des jeunes investisseurs pour le domaine agricole.

## UN CONTRÔLE À DISTANCE

Et pour accompagner toute cette volonté, Noureddine Atallah, gérant de l'entreprise Sarl Ais, propose des solutions innovantes. La plateforme Choufli, la première application technico-commerciale, a été lancée il y a une année dans le domaine de la production animale en Algérie. Elle est scindée en deux parties. L'application commerciale est destinée aux opérateurs et professionnels de l'agriculture et leur permet la vente ou l'achat des produits et équipements agricoles. «Seulement l'espace des showrooms virtuels est payant», complète-t-il. La partie technique de cette plateforme est la plus importante. Il s'agit d'une solution fondée sur un système intelligent (Ice 04) de suivi et de collecte des données, conçue pour tous types de bâtiments d'élevage de volailles et d'autres espèces animales. Elle permet de surveiller, de contrôler et de gérer les conditions d'élevage dans le bâtiment (température, humidité, CO2, consommation d'eau, coupure d'électricité, poids). Et ce dans le but d'optimiser la production animale. L'équipe de Choufli a déjà commercialisé une vingtaine d'appareils avec un retour «très positif». Ce qui les a encouragés, dit-il, à prendre part à ce Salon afin de faire la promotion de leur produit. «Il y a une forte demande des aviculteurs sur cet appareil censé les aider à éviter des pertes, notamment durant les fortes chaleurs», estime-t-il.

■ A. Mehdid

## RÉGLEMENTATION PARASISMIQUE

# Belaribi annonce de nouvelles mesures

**L'ALGÉRIE SE DOTE DÉSORMAIS D'UNE NOUVELLE RÉGLEMENTATION parasismique (RPA-2024). Elle vient d'actualiser celle de 2003 et se met au diapason avec les nouvelles technologies de pointe pour réduire les risques, a annoncé hier le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed-Tarek Belaribi, à l'occasion du 21<sup>e</sup> anniversaire du séisme de la wilaya de Boumerdès.**

**S'**exprimant à l'ouverture de la journée d'information organisée à la direction générale de l'AADL à Alger portant sur la réduction du risque sismique sous le thème «Parcours et perspectives», le ministre a mis l'accent sur l'importance de l'actualisation des règles parasismiques qui viennent renforcer les mesures préventives. Un travail de longue haleine réalisé par la communauté scientifique, «une équipe spécialisée composée de plus de 60 universitaires, chercheurs, techniciens et experts algériens établis à l'étranger», a fait savoir Belaribi qui revient sur le séisme dévastateur de Boumerdès (21 mai 2003) ayant fait 2.300 morts et 10.000 blessés, sans compter les dégâts matériels et le nombre de sans-abri. Tirant les leçons de cette tragédie, l'Algérie a adopté, a-t-il déclaré, «une culture axée sur la gestion des risques plutôt que sur la gestion des catastrophes».

Affirmant dans ce contexte que les nouvelles réalisations d'infrastructures, complexes, logements et autres ont été conçues dans le respect des normes, résistant aux chocs sismiques et autres défis environnementaux. La nouvelle version «fixe au mieux les exigences en matière de conception mais également en ce qui concerne les dispositions constructives à mettre en œuvre en fonction des solutions techniques retenues». Et d'expliquer : «La RPA-2024 introduit une nouvelle cartographie de zonage sismique, plus précise en comparaison avec la RPA-2003, en s'appuyant sur l'évaluation probabiliste de l'aléa sismique et en tenant compte des activités sismiques récemment enregistrées dans certains pays comme la Turquie et la Syrie.»

Et d'ajouter qu'il s'agit aussi «d'intégrer de nouveaux modèles structurels, des techniques et des solutions très avancées, afin de définir les caractéristiques sismiques, attribuant des valeurs spécifiques d'accélération et de vitesse de chaque zone, avec le développement d'un système d'information géographique numérique (SIG) spécialisé à cet effet». Selon le ministre, «l'urgence de revoir les normes parasismiques s'est accentuée suite au séisme de Boumerdès de magnitude 6,8, celui de Chlef le 10 octobre 1980, d'une magnitude de



Photo : Larbi L.

7,3 sur l'échelle de Richter, rappelant dans ce sillage que «les tremblements de terre comptent parmi les catastrophes naturelles les plus dangereuses, car généralement imprévisibles et engendrant des conséquences catastrophiques». Mettant l'accent sur les travaux académiques, conformément aux instructions du président de la République, Belaribi a rappelé que son secteur veille au respect des dispositions de la RPA dans toutes les opérations de construction, à travers l'Autorité nationale de contrôle technique des constructions (CTC).

### DES TECHNOLOGIES MODERNES DANS LA CONSTRUCTION

Parmi les nouveautés introduites, il a cité «la généralisation de l'utilisation des technologies modernes, à l'instar de la technologie d'isolation sismique pour élever le niveau de protection, une technique respectée dans la réalisation de Djamaâ El Djazaïr». En parallèle, un grand investissement a été alloué aux procédures structurelles. Il évoque, dans ce cadre, la création d'un laboratoire affilié au Centre national de recherche appliquée en ingénierie parasismique (CGS) doté des derniers équipements pour tester les structures notamment, outre le renforcement du réseau national pour la surveillance et l'enregistrement des ondes sismiques.

«Des opérations qui s'effectuent de manière numérique, grâce au développement d'une application basée sur l'intelligence artificielle, connue sous le nom de Dimas», a fait savoir le ministre. Il

y a lieu de noter que cette application développée par des ingénieurs algériens «est considérée comme un outil d'aide à la décision pour les autorités locales et centrales en matière de mesures d'urgence».

### DISTRIBUTION DE 1,5 MILLION DE LOGEMENTS ENTRE 2020 ET 2024

Le secteur de l'Habitat compte investir encore dans la prévention des risques sismiques, en encourageant «toutes les initiatives de coopération dans le domaine de l'ingénierie parasismique avec les pays amis», a annoncé Belaribi qui a évoqué la huitième session du comité mixte algéro-chinois de coopération économique, commerciale et technique, tenue à Pékin en janvier dernier.

Dans un autre volet, le ministre a rappelé le programme du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour renforcer les acquis sociaux. «Le chef de l'Etat a focalisé sur les aspects sociaux notamment le logement et les équipements adjacents», a insisté le ministre, citant à titre d'exemple la distribution d'environ 1,5 million de logements entre 2020 et 2024, franchissant ainsi un seuil sans précédent dans l'histoire de l'Algérie indépendante. En termes de chiffres toujours, il a souligné «la réalisation de 4.398 établissements scolaires dotés de 97.100 places et de 71.804 lits pour le secteur de l'enseignement supérieur, à l'instar du pôle universitaire de Sidi Abdallah, inauguré le 19 mai dernier par le président de la République.

■ Samira Azzegag

### AADL-3

#### Le lancement des souscriptions pour bientôt

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed-Tarek Belaribi, a hier assuré, que les préparatifs du lancement des souscriptions au programme de logement location-vente AADL-3 vont bon train. S'exprimant à l'ouverture de la journée d'information organisée à la direction générale de l'AADL à Alger, portant sur la réduction du risque sismique «Parcours et perspectives», il a déclaré que «le lancement du programme se fera prochainement soit, dès la finalisation du programme AADL-2». Selon ses déclarations, «le cadre législatif régissant cette formule est en cours de révision parallèlement aux essais techniques sur la plateforme de souscription.»

■ S. A.

### STADE DE DOUÉRA

#### Opérationnel dès fin juin

La réception du nouveau stade de Douéra, dans la wilaya d'Alger, est prévue à la fin juin, a affirmé hier le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed-Tarek Belaribi, à l'occasion de la journée d'information sur la réduction des risques sismiques «Parcours et perspectives», tenue à la direction générale de l'AADL. Le nouveau stade sera baptisé du nom du martyr de la Révolution nationale et héros de la bataille d'Alger, Ali la Pointe, de son vrai nom Ali Amar.

■ S. A.

## CERTIFICATION DE L'ÉLIMINATION DU PALUDISME EN ALGÉRIE

### Le ministère de la Santé insiste sur la vigilance

L'obtention de l'Algérie de «la certification de l'élimination du paludisme» par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) impose, toutefois, «la vigilance pour préserver cet acquis», compte tenu de «l'existence des facteurs de risque favorisant la réintroduction de cette maladie», a indiqué hier, le ministère de la Santé dans un communiqué.

A l'occasion de la célébration par l'Algérie de la Journée nationale de lutte contre le paludisme, sous le slogan «l'Algérie est certifiée libre de paludisme : préservons cet acquis», le ministère de la Santé a rappelé que l'Algérie a,

depuis plus de quatre ans et demi, obtenu la certification, soulignant toutefois que cet «acquis impose la vigilance compte tenu de l'existence des facteurs de risque climatiques et environnementaux favorisant sa réintroduction».

Cette certification, note le ministère, est le fruit de «l'engagement des autorités et des efforts des professionnels de la santé et leur implication dans la lutte contre la propagation du paludisme, ainsi que l'appui technique permanent de l'OMS». Le ministère de la Santé a, cette année, choisi de reporter la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme

(initialement prévue le 25 avril) pour le 22 mai, pour marquer la date anniversaire de l'obtention de cette certification par l'Algérie. Depuis, excepté les cas d'importation, «aucun cas de paludisme autochtone n'a été enregistré», précise le ministère. Dans ce cadre, le ministère a rappelé que «la transmission locale a été éliminée grâce à la pérennisation des activités de surveillance épidémiologique avec la détection précoce des cas, du diagnostic et de la prise en charge et l'investigation autour des cas, avec la lutte intégrée contre les vecteurs dans les zones à risque de réapparition du paludisme».



## RISQUES MAJEURS

### 32 milliards DA pour couvrir les dégâts

L'Algérie, qui fait face à 18 types de risques majeurs, à leur tête les séismes, les inondations et les risques climatiques extrêmes, consacre en moyenne annuelle 32 milliards de dinars, pour prendre en charge les retombées de ces catastrophes naturelles, a indiqué hier à Alger le délégué national aux risques majeurs, Hamid Afra. S'exprimant lors des travaux d'une journée d'information sur la réduction des risques sismiques, Afra a précisé que la moyenne annuelle en terme de dépenses de l'Etat était de 32 milliards de dinars, et que les inondations représentaient à elles seules environ 70% de ce montant. A ce propos, il a relevé que les inondations avaient coûté à l'Algérie, durant les quatre dernières années, 70 milliards de dinars en pertes matérielles, et 25 milliards de dinars de pertes dues aux feux de forêt qui ont occasionné aussi, a-t-il dit, 198 morts et détruit 212.000 hectares de couvert végétal. Insistant sur l'importance que joue la prévention des risques majeurs en vue d'éviter les lourdes conséquences économiques à la survenance de ces catastrophes naturelles, Afra a estimé que le fait «d'investir 1 dollar en prévention permet d'économiser jusqu'à 15 dollars en intervention, ce qui est très rentable». Après avoir évoqué le cadre réglementaire portant réduction des risques sismiques, actualisé par la publication récente du règlement parasismique algérien (RPA), le responsable a fait observer que l'Algérie disposait d'une multitude d'organismes et d'institutions de prévention, d'alerte et d'observation des risques majeurs. Placée auprès du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, la Délégation nationale aux risques majeurs est chargée de la coordination et de l'évaluation des actions menées dans le cadre du système national de prévention et de gestion par les différentes institutions concernées. Elle prend en charge, à ce titre, l'élaboration d'une banque de données à partir des informations collectées au niveau des administrations concernées tout en travaillant à promouvoir l'information liée à la prévention des risques majeurs au profit des intervenants et de la population. La délégation intervient aussi dans l'évaluation et la coordination des actions menées dans le cadre du système national de prévention des risques majeurs, présente des propositions en vue d'en améliorer leur efficacité, et participe aux programmes de coopération régionale et internationale en relation avec ses missions.

## RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE À TIPASA

## Une couverture notable en moins de deux ans

**T**ipasa est classée parmi les premières wilayas du pays en termes de couverture en fibre optique. C'est ce qu'a indiqué le président de la commission de communication et des technologies de l'information au niveau de l'APW, Mohamed Youcef Yamnaine, dans un rapport sur la situation des branchements aux réseaux de l'internet et de la téléphonie mobile à travers le territoire de la wilaya lors de la dernière session, tenue récemment.

Selon lui, «depuis le début de l'année 2023, la couverture des communes de la wilaya en fibre optique a connu un développement sans précédent grâce à l'inscription de plusieurs projets». Et d'ajouter : «C'est ce qui s'est traduit par une meilleure qualité en matière de débit, mais aussi par une augmentation substantielle du taux de pénétration particulièrement dans les nouvelles cités et même dans les zones enclavées.» Rien que durant l'année dernière, 37 projets de pose de fibre optique ont été réalisés, alors qu'actuellement 26 autres projets, qui concernent le branchement de nou-

**TIPASA COMPTE 112.461 ABONNÉS BÉNÉFICIAIRES DE L'INTERNET VIA LA FIBRE OPTIQUE avec un débit oscillant entre 20 et 300 mégas**



Ph. : Horizons

velles cités au réseau de fibre optique (FTTH), sont lancés ou en cours d'achèvement à travers 14 communes. «Concernant les 37 projets de l'année dernière, ils ont permis de mettre à la disposition des abonnés 73.728 lignes réparties sur 17 communes», précise le même élu. Ainsi, au terme de l'année précédente, la wilaya de Tipasa compte 112.461 abonnés bé-

néficiaires de l'internet via la fibre optique avec un débit oscillant entre 20 et 300 mégas.

L'autre répercussion positive de l'extension du réseau de la fibre optique dans la wilaya de Tipasa a trait à la mobilisation de tous les moyens requis afin que la numérisation soit effective à tous les niveaux et sur l'ensemble du territoire de la wilaya

avec une qualité de service optimale. En ce sens, Mohamed Yamnaine fera savoir que 51 annexes d'APC sur les 63 que comptent les 28 communes de la wilaya sont pourvues d'internet grâce à la fibre optique. «Les administrés résidant dans les agglomérations secondaires et les villages disposant d'une annexe d'état civil ne sont plus contraints de se dé-

placer jusqu'au siège de l'APC pour retirer les documents administratifs les concernant. Désormais, toute la procédure s'effectue en deux ou trois clics dans les annexes», schématise le même interlocuteur qui révèle au passage que le reste des annexes seront connectées à court terme. Les services qu'offre la fibre optique avantagent également d'autres organismes, instances et administrations à Tipasa. C'est le cas de la sécurité sociale, des assurances, des banques notamment, d'après l'élu en question. Idem en ce qui concerne les opérateurs économiques.

«L'APW en coordination avec les services et les directions intervenant dans ce domaine compte réaliser un programme ambitieux visant à doter des zones industrielles, d'activités et de micro-zones du réseau de la fibre optique, comme mesure d'accompagnement de la dynamique que connaît la wilaya en matière d'investissement», confie-t-il. D'après lui, la viabilisation des zones d'activité doit inclure, en plus de l'énergie et de l'AEP, le réseau d'internet devenu une nécessité pour les opérateurs économiques.

■ Amirouche Lebbal

## BLIDA

## Raccordement d'exploitations agricoles au réseau électrique



**S**oixante-treize opérations de raccordement d'exploitations agricoles au réseau électrique ont été lancées dernièrement à Blida par la direction de wilaya de distribution de l'électricité et du gaz.

Selon la chargée de communication de cette institution, Khadidja Bouda, ces nouveaux raccordements, dont les travaux ont été lancés en coordination avec la direction des services agricoles dans le cadre de l'accompagnement des différents programmes de développement et économiques, s'ajou-

tent à 31 opérations similaires réceptionnées depuis le début de l'année 2024. Elle a rappelé que le nombre d'exploitations agricoles raccordées à l'électricité, durant ces deux dernières années, a dépassé les 200. A noter que, dans le cadre du programme de raccordement des exploitations agricoles au réseau d'électricité, la même direction a procédé, depuis début 2024, à la pose de 13 km de réseau électrique et à la construction de 23 postes transformateurs, pour une enveloppe de près de 100 millions de dinars.

Par ailleurs, les préparatifs vont bon train pour le lancement de 29 autres opérations de raccordement d'exploitation agricoles, au moment où 13 autres sont en cours d'achèvement, selon la même source. L'importance accordée par la direction de distribution à ces programmes au vu de «leur rôle dans le développement du secteur agricole et la hausse de la production, tout en mettant un terme au phénomène des raccordements illicites au réseau d'électricité», a été soulignée

## BEJAÏA

## Le secteur de la santé se renforce

**L**a célébration de la Journée de l'étudiant a été une opportunité pour acter la mise en fonction du service de neurochirurgie de l'hôpital Khelil-Amrane (Bejaïa-ville), après sa réhabilitation. La structure a été inaugurée par le wali, Kamel Eddine Kerbouche. Il est attendu qu'elle offre de meilleures prestations aux patients qu'elle aura à accueillir. Le wali de Bejaïa a également procédé à l'inauguration de la polyclinique du nouveau pôle urbain d'Igher Ouzarif, dans la commune d'Oued Ghir. Ce centre de soins allégera autant les contraintes du déplacement des malades que la pression sur les structures de santé de la ville d'Oued Ghir.

## 500.000 alevins de dorade royale ensemencés

**L**a Sarl Ferme bleue, entreprise d'aquaculture sise à Beni Ksila, a lancé une opération d'ensemencement de 500.000 alevins de dorade royale au profit d'un investisseur possédant des cages flottantes au large du littoral de ladite commune. Cette opération entre dans le cadre de la stratégie du secteur qui s'est fixé l'objectif d'encourager et développer les élevages aquacoles, afin d'approvisionner et stabiliser le marché, concourir à la sécurité alimentaire, mais aussi à créer des emplois et des activités touristiques.

■ O. M.

## APICULTURE À TIZI OUZOU

## La production de miel s'annonce prometteuse

**C**ette année, la récolte du miel s'annonce prometteuse pour les apiculteurs de la wilaya. En effet, selon certains d'entre eux rencontrés en marge de la célébration de la journée mondiale de l'abeille qui coïncide avec le 20 mai de chaque année, il est attendu une moyenne de cinq kg par ruche. «Les dernières précipitations ont été très bénéfiques et favorables pour la filière, nous nous attendons à une production nettement meilleure que celle de l'année dernière», indiquera Salem Touati, conseiller technique et formateur spécialisé dans l'apiculture au sein de la coopérative agricole polyvalente de Tizi Ouzou (Capto).

Selon lui, on recense quelque 120.000 ruches que compte la wilaya, gérées par plus de 5.000 apiculteurs affiliés dans cette activité professionnelle. Toutefois, il révélera que «le nombre est beaucoup plus important, avoisinant les 65.000 apiculteurs avec une moyenne de 148.000 ruches du fait que nombre d'entre eux ne sont pas recensés et ne figurent pas sur le registre national ou exercent cette profession d'apiculteur en parallèle à autre activité agricole sans compter d'autres paysans qui le font par passion pour le miel et l'abeille».

Il citera même l'exemple d'un enseignant qui, avec ses frères, exploite près de 900 ruches sans qu'ils soient répertoriés sur un quelconque fichier. Ce passionné du monde apicole indiquera aussi



qu'un peu plus de 60% du cheptel est dédié à la production d'essaims qui fait de la wilaya de Tizi-Ouzou un leader en la matière. Les prévisions pour cette année 2024 semblent en progression par rapport à la production mellifère de l'année dernière où elle n'a pas dépassé les 2 kg par ruche.

■ Rachid Hammoutène

## EN PRÉVISION DE LA SAISON ESTIVALE À ANNABA

## La réhabilitation des plages bat son plein

**D**e vastes opérations d'aménagement et de réhabilitation sont actuellement engagées à travers les plages de la wilaya d'Annaba en prévision de la saison estivale 2024, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La même source a précisé que les plages de la Corniche d'Annaba, de la baie ouest à Chétaïbi, de Séraïdi et de Sidi Salem à El Bouni, connaissent actuellement des travaux d'aménagement, de réhabilitation et d'embellissement, notamment les plages urbaines du chef-lieu de wilaya, à leur tête celle de Rizzi Omar, qui reste la plus fréquentée par les estivants. Les opérations de réhabilitation et d'amélioration urbaine des plages du chef-lieu de wilaya mobilisent une enveloppe financière de plus de 100 millions DA, selon les mêmes services

qui précisent que les travaux retenus dans ce cadre comprennent la réhabilitation des réseaux de l'éclairage public ainsi que des latrines et douches des plages, l'aménagement des parkings et routes desservant les plages et la prise en charge de l'hygiène par l'affectation des équipements nécessaires pour la collecte et l'enlèvement des déchets.

Les autres plages de la wilaya réparties sur les communes de Chétaïbi, Séraïdi et El Bouni enregistrent aussi des actions de réhabilitation concernant, en premier lieu, l'éradication des activités commerciales, les kiosques anarchiques installés sur les plages de Chétaïbi et Séraïdi et leur remplacement par d'autres construits en bois plus esthétiques et plus écologiques outre l'aménagement de pistes vers les plages de la

Fontaine romaine, des Sables d'or et de la baie ouest de Chétaïbi. Les travaux portent aussi sur la réhabilitation du réseau d'éclairage public, l'aménagement et l'organisation de l'exploitation de parkings, l'installation de points d'eau sur les plages reculées et l'aménagement de points de surveillance pour la sécurité des estivants.

Parallèlement, des mesures organisationnelles ont été prises en coordination avec la direction du commerce et de la promotion des exportations pour réguler les activités commerciales sur les plages, notamment la restauration en plus de mesures destinées à assurer le repos des estivants et leur sécurité. La wilaya d'Annaba compte 21 plages autorisées à la baignade dont huit plages urbaines à Annaba, Chétaïbi centre et Sidi Salem, à El Bouni.



LA NORVÈGE, L'IRLANDE ET L'ESPAGNE ANNONCENT RECONNAÎTRE L'ÉTAT DE PALESTINE

# Victoire historique

**LA NORVÈGE, L'IRLANDE ET L'ESPAGNE ONT ANNONCÉ, hier, leur décision coordonnée de reconnaître l'Etat de Palestine le 28 mai. Ces trois pays européens seront suivis par la Slovénie qui a entamé, le 9 mai, la procédure de reconnaissance.**

**L**e Premier ministre norvégien, Jonas Gahr Store, a été le premier à annoncer la reconnaissance de l'Etat de Palestine à la date du 28 mai lançant par la même occasion «un appel fort» à l'adresse d'autres pays pour qu'ils fassent de même. «Le gouvernement a décidé de reconnaître l'Etat de Palestine», a dit Store lors d'une conférence de presse à Oslo. Il a été suivi peu de temps après par son homologue irlandais, Simon Harris. «Aujourd'hui, l'Irlande, la Norvège et l'Espagne annoncent que nous reconnaissons l'Etat de Palestine», a déclaré le chef du gouvernement centriste lors d'une conférence de presse.

«Chacun d'entre nous va à présent entreprendre les étapes nécessaires pour donner effet à cette décision», a-t-il ajouté, saluant un «jour historique et important pour l'Irlande et pour la Palestine». Le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, a lui aussi annoncé que Madrid reconnaîtra l'Etat de Palestine le 28 mai, date du prochain conseil des ministres. «C'est le moment de passer des paroles aux actes, de dire à des millions de Palestiniens innocents qui souffrent que nous sommes avec eux et qu'il y a de l'espoir», a-t-il déclaré depuis la tribune de la Chambre des députés. Il a également accusé l'entité sioniste de mettre «en danger» la solution à deux Etats avec sa politique de «douleur et de destruction» dans la bande de Ghaza.

## ENTHOUSIASME PALESTINIEN

L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a salué ces décisions. Il s'agit de «moments historiques dans lesquels le monde libre triomphe (...) après de longues décennies de lutte nationale palestinienne, de souffrance, de douleur, de racisme, de meurtre, d'oppression, d'abus et de destruction auxquels le peuple de



Palestine a été soumis», a déclaré Hussein al-Sheikh, secrétaire général du comité exécutif de l'OLP, sur le réseau social X.

Pour sa part, le Hamas a salué une «étape importante». «Nous considérons cela comme une étape importante vers l'affirmation de notre droit à la terre et à l'établissement d'un Etat palestinien avec El Qods pour capitale», a déclaré le mouvement palestinien dans un communiqué, en appelant «les pays à travers le monde à reconnaître (leurs) droits nationaux légitimes».

## LA SLOVÉNIE S'APPRÊTE À SUIVRE LE PAS

En avril dernier, à l'occasion d'une visite du Premier ministre espagnol en Norvège et en Irlande, Madrid, Oslo et Dublin s'étaient dits prêts à reconnaître un Etat palestinien «en étroite coordination». Et en mars à Bruxelles, Pedro Sanchez avait publié avec les chefs des gouvernements de l'Irlande, de la Slovénie et de Malte un communiqué commun dans lequel les quatre pays faisaient part de leur volonté de reconnaître l'Etat de Palestine.

La Slovénie a entamé les démarches le 9 mai. Le gouvernement a adopté un décret pour la reconnaissance de l'Etat de la Palestine et

compte l'envoyer au Parlement avant le 13 juin. «Le décret pour la reconnaissance de l'Etat de la Palestine fait partie de nos efforts pour mettre fin dès que possible aux atrocités commises par l'entité sioniste à Ghaza», avait alors déclaré le Premier ministre, Robert Golob, lors d'une conférence de presse à Ljubljana.

## L'ALGÉRIE POURSUIT SES EFFORTS

L'Algérie a été le premier pays à reconnaître l'Etat de Palestine après sa proclamation par le défunt leader, Yasser Arafat, le 15 novembre 1988 au Palais des nations à Alger, suite à la tenue de la 19<sup>e</sup> session extraordinaire du Conseil national palestinien. Un mois après, l'Assemblée générale des Nations unies, dans sa résolution 43/177 prend acte de la déclaration d'indépendance et reconnaît au peuple palestinien son droit à exercer la souveraineté sur son territoire. À la suite de ces décisions, l'Algérie a officiellement établi des relations diplomatiques complètes avec la Palestine le 18 décembre 1988 et n'a jamais cessé de soutenir cette cause. Elle œuvre durant son mandat au Conseil de sécurité (pour l'année 2024) à ce que la Palestine devienne membre à part entière de l'Assemblée générale de l'ONU. Ces efforts

sont entravés par des vetos américains. Le 10 mai, l'Assemblée générale, qui a tenu une session extraordinaires, a exhorté le Conseil de sécurité à examiner «favorablement» la demande de la Palestine pour une adhésion à part entière. Le projet de résolution, coparrainé par un groupe de pays, dont l'Algérie, a reçu 143 votes pour 9 contre et 25 abstentions. Cette résolution fait suite au veto opposé par les Etats-Unis au Conseil de sécurité le 18 avril dernier. «Nous reviendrons plus forts avec le soutien de l'Assemblée générale en faveur de l'adhésion à part entière de l'Etat palestinien à l'ONU», avait promis le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama. «Le soutien écrasant à l'admission de l'Etat de Palestine envoie un message on ne peut plus clair : l'Etat de Palestine a une place légitime parmi les membres des Nations unies», a-t-il insisté. Il a rappelé, à cette occasion, les propos du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a assuré que «les efforts de l'Algérie ne cesseront pas jusqu'à ce que l'Etat de Palestine devienne membre à part entière des Nations unies».

## L'OCI, le Parlement arabe et le CCG saluent la décision

**L'**Organisation de la coopération Islamique (OCI) a salué, hier, la décision de l'Espagne, de la Norvège et de l'Irlande de reconnaître l'Etat de Palestine. Dans un communiqué, l'OCI a considéré que cette étape historique importante est conforme au droit international et aux résolutions pertinentes des Nations unies, et contribue à affirmer les droits légitimes du peuple palestinien et à renforcer le statut de l'Etat de Palestine sur la scène internationale. L'Organisation a apprécié ces positions qui soutiennent les efforts internationaux visant à mettre fin à l'occupation coloniale israélienne des territoires palestiniens occupés depuis 1967, y compris la ville d'El Qods, et qui poussent à réaliser la justice, la liberté et le respect des droits humains du peuple palestinien. L'OCI a renouvelé son appel à tous les pays du monde qui n'ont pas encore reconnu l'Etat de Palestine à prendre l'initiative d'annoncer cette reconnaissance et à soutenir la demande de l'Etat de



Palestine d'adhérer à part entière aux Nations unies, dans le cadre du soutien international des efforts visant à parvenir à la paix et à la stabilité dans la région conformément à la vision de la solution à deux États et sur la base des résolutions de légitimité sur les questions internationales pertinentes et de l'Initiative de paix arabe. De son côté, le Parlement arabe a affirmé que c'est une victoire pour la justice et le droit du peuple

palestinien à établir son Etat indépendant, ainsi que pour la cause et la diplomatie palestiniennes.

Dans un communiqué de presse, le Parlement a souligné que cette étape est très importante envers la reconnaissance de l'Etat de Palestine par les Etats du monde, en soutien aux droits du peuple palestinien. Il a également souligné que la reconnaissance de l'Etat de Palestine par les trois pays intervient à un moment où la

cause palestinienne fait l'objet de plans visant à la faire disparaître de l'occupation sioniste, qui mène une guerre de génocide dans la bande de Ghaza et la Cisjordanie, en plus du nettoyage ethnique et du déplacement forcé des civils, des enfants, des femmes et des personnes âgées, contre lesquels des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité sont commis.

De plus, la déclaration souligne que la reconnaissance internatio-

nale croissante de l'Etat de Palestine est une réponse pratique aux plans de l'occupation pour résoudre la question palestinienne, qui ne réussiront pas.

## UNE ÉTAPE STRATÉGIQUE ET CRUCIALE

Le secrétaire général du Conseil de coopération du Golfe (CCG), Jassim Mohamed Al-Bdeawi, a déclaré que cette reconnaissance est une étape stratégique et cruciale vers la réalisation de la solution à deux Etats, et un puissant moteur pour tous les Etats de faire des pas similaires en reconnaissant l'Etat de Palestine, ce qui contribuera à ce que le peuple palestinien obtienne tous ses droits et vive en paix, en justice et en indépendance après de nombreuses années d'injustice, de barbarie et de graves violations et de vie sous l'occupation. Enfin, le CCG a appelé la communauté internationale et ses institutions à jouer leur rôle pour soutenir le peuple palestinien à obtenir son droit à l'autodétermination.

## La Chine soutient les efforts pour un règlement complet de la question

**L**a Chine soutient tous les efforts de la communauté internationale pour un règlement complet, juste et durable de la question de la Palestine, a noté, mardi dernier, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Wang Wenbin. Wang a fait ces remarques lors d'un point de presse régulier, alors qu'on lui demandait de commenter le fait qu'un procureur de la Cour pénale internationale (CPI) cherche à obtenir des mandats d'arrêt contre les dirigeants sionistes pour des crimes de guerre.

«Nous tenons à souligner que la communauté internationale s'accorde massivement sur la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat à Ghaza et de mettre fin à la crise humanitaire dont souffrent les Palestiniens», a déclaré le porte-parole. Wang a affirmé que sur la question de la Palestine, la Chine se tenait toujours du côté de l'équité et de la justice et du côté du droit international. «Nous espérons que la CPI maintiendra une position objective et juste et qu'elle s'acquittera légalement de ses devoirs», a conclu Wang.



## MULTIPLICATION DES DIVORCES

## Une moyenne de 40.000 cas par an

**LA FAMILLE EST LA CELLULE SUR LAQUELLE SE CONSTRUIT UNE SOCIÉTÉ. L'institution du mariage permet à un couple de former une famille et d'avoir des enfants. Mais ces dernières années, nombreuses sont ces relations maritales qui se dissolvent pour des raisons multiples et parfois mêmes futiles, si ce n'est absurdes.**

**E**n 2023, l'Algérie comptait un taux de 1,6% de divorce pour 1.000 unions. Cette tendance la place au 53<sup>e</sup> rang mondial. 40.000 cas de divorce est la moyenne enregistrée chaque année et la tendance est à la hausse. Interrogé à ce propos, cheikh Djelloul Hadjimi, secrétaire général du Syndicat national des imams et des fonctionnaires des affaires religieuses, déplore cet état de fait qui n'augure rien de bon. «Je n'ai pas les chiffres exacts sur les cas de divorce. D'ailleurs, il est de notre obligation de nous pencher sur ce problème qui se multiplie et prend de plus en plus d'ampleur. La société, dans toutes ses composantes, doit tirer la sonnette d'alarme pour préserver la famille et en particulier les enfants», soutient-il.

Les mutations sociales qu'a connues la société algérienne ont fait qu'il est aisé de recourir au divorce de la part des deux parties. «Comme l'époux a le droit de demander le di-



voice en répudiant son épouse, un autre type, le divorce par compensation (khol'â) se fait à l'initiative de l'épouse moyennant le versement d'une somme d'argent à son conjoint. Elle peut alors racheter sa liberté sans l'accord de son mari.

Dans le second cas, la charia a permis à la femme de se défaire du lien marital dans des situations précises, entre autres, l'incapacité de l'homme à subvenir aux besoins de la famille et à faire des enfants, d'être victime de violences conjugales», explique-t-il. Et de poursuivre : «Notre religion protège les femmes des abus d'où la possibilité que lui est accordée

de quitter le foyer conjugal. Il s'agit pour elle de se libérer de cette relation. Toutefois, le recours à ce type de divorce est excessif et pour des problèmes qui peuvent être résolus».

Pour rappel, l'article 54 du code de la famille prévoit que «l'épouse peut se séparer de son conjoint, sans l'accord de ce dernier, moyennant le versement d'une somme à titre de «khol'â».

Pour sa part, le sociologue Abderrazak Achouri fait remarquer que la famille n'est pas à l'abri de défis. «Les ruptures familiales sont une réalité répandue dans le monde entier, y compris en Algérie. La famille tradi-

tionnelle n'est plus d'actualité. La femme, qui était le socle des liens familiaux, a d'autres préoccupations que celle de s'occuper de son foyer et de ses enfants. Notre société est connue par les liens familiaux solides et ses valeurs communautaires, mais ces derniers temps, une transformation de son paysage matrimonial est visible», explique notre interlocuteur.

**L'INSTITUTION DU MARIAGE REMISE EN QUESTION**

Cheikh Hadjimi revient sur le mariage de nos aînés dont nos parents et nos grands-parents qui seulement la mort les sépare. «En observant les

alliances de nos seniors, rares sont ceux qui divorcent. Aujourd'hui, la majorité des cas de divorce concerne de jeunes couples dont la durée de mariage ne dépasse pas les deux à trois ans.

Ces jeunes gens, de mon propre avis, ne se donnent pas le temps de se connaître et de dépasser leurs divergences. De fait, cette alliance est mise en péril et les enfants subissent les conséquences de ces ruptures», relève-t-il.

Dans ce sillage, Achouri met l'accent sur l'immatrité et le manque de responsabilité des jeunes couples. «Des jeunes s'engagent sans connaître le poids de la responsabilité qu'engendre le lien et la responsabilité du mariage. Parce qu'en plus du couple, c'est la vie des enfants qui est impactée. L'instabilité du couple se répercute inévitablement sur l'équilibre psychologique et social des petits.

A cet effet, il faut réfléchir à deux fois avant de contracter un mariage. Pis encore, avec la dissolution de la grande famille, les jeunes mariés sont seuls et règlent leurs différends sans l'avis de leurs familles respectives», soutient-il.

D'ailleurs, cheikh Hadjimi abonde dans le même sens. «Avant, quand un couple voulait se séparer, c'est toute la famille qui intervenait, le père, la mère, les oncles, pour une médiation et tenter une réconciliation afin de maintenir la relation. A ce titre, il faut être vigilant et déceler les problèmes et les résoudre avant de prendre de décisions qui s'avèrent plus tard fatales», fait-il savoir.

■ Karima Dehiles

## TIMIMOUN

**De nouveaux projets dans le secteur de la formation professionnelle**

**D**e nouveaux projets ont été retenus, au titre du programme sectoriel pour l'exercice 2024, pour le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya de Timimoun, dans le but d'améliorer et d'offrir les opportunités de formation à indiqué hier la direction locale du secteur. Ces opérations consistent en l'inscription de trois études, dont la première porte sur la réalisation d'un institut spécialisé de formation d'une capacité de 300 places et d'un internat de 11 lits, les deux autres portent sur la réalisation, dans les communes d'Ouled Said et de Talmine, de deux centres de formation offrant des capacités d'accueil similaires pour rapprocher les structures de formation des jeunes de ces régions, a indiqué le directeur du secteur, Ali Bahmed. Une étude de conversion du Centre de formation 2 de la commune d'Ougrout en institut national spécialisé de formation est également en cours, a fait savoir le même responsable avant d'ajouter que l'Institut spécialisé Moussa-El-Barka a été l'objet des opérations d'extension et d'équipement en mini-hôtel destiné à former les stagiaires en hôtellerie et restauration.

Au volet de développement énergétique, notamment la transition énergétique, l'on relève la signature par la DEFP de Timimoun d'une convention de coopération avec le groupe TotalEnergies, portant équipement du secteur en équipements nécessaires et l'octroi de bourses de formation en France pour les cadres du secteur. Les actions de développement du secteur et filières de formation sont également traduites par la formation, au niveau de l'Institut 2 d'Ougrout, des stagiaires en montage et maintenance des équipements d'irrigation agricole, des pivots notamment.

## COURS DE RÉVISION POUR LES ÉLÈVES CANDIDATS AUX EXAMENS

**Se préparer au jour J**

**A**l'approche des examens, les élèves candidats multiplient les cours de révision et accélèrent la cadence pour être fin prêts le jour J. Même les institutions éducatives locales, en plus des établissements scolaires, notamment les bibliothèques municipales, y contribuent d'une façon significative. A Chlef par exemple, des cours de révision sont programmés par la bibliothèque principale de lecture publique au profit des candidats à l'examen du baccalauréat, prévu du 9 au 13 juin prochain. Cette initiative, lancée en coordination avec des enseignants bénévoles, vise à assurer aux candidats au baccalauréat les meilleures conditions possibles pour réviser et assimiler leurs cours, a indiqué la directrice de la bibliothèque, Leila Merzouk. Elle a, par ailleurs, souligné



l'affectation, par ses services, de salles pour la révision en groupes et d'autres pour la révision individuelle, outre la possibilité offerte aux élèves concernés d'accéder aux ouvrages de la bibliothèque pour prendre connaissance des sources et références disponibles.

«Les candidats au bac bénéficient également d'un sou-

ten psychologique et d'un accompagnement assuré par les employés de cet établissement culturel», a-t-elle ajouté.

Selon Mme Merzouk, le programme de ces cours de révision est fixé en coordination avec les enseignants bénévoles, avant d'en informer les élèves qui ont exprimé «un grand intérêt» pour

ces cours. De nombreux élèves rencontrés à la salle des conférences de la bibliothèque principale ont exprimé leur satisfaction à l'égard de cette initiative, soulignant son importance pour une préparation optimale à l'examen du baccalauréat. Ils ont, aussi, loué les bonnes conditions assurées par la structure.

A noter la participation de la bibliothèque principale de lecture publique de Chlef aux journées de formation sur le secteur culturel organisées dernièrement par le Centre culturel islamique au profit des présidents des Assemblées populaires communales, à travers un exposé sur les préparatifs du Festival culturel local «Lecture en fête» et l'importance de la coordination avec les collectivités locales pour sa réussite.

**L**a brigade mobile de la police judiciaire de sûreté de la wilaya de Skikda a saisi 8.640 capsules psychotropes et arrêté trois suspects, apprend-on de la cellule de communication de ce corps de sécurité. La même source a précisé qu'à la suite d'investigations de terrain et la surveillance des activités suspectes de deux personnes écoulant des psychotropes en utilisant un véhicule, la brigade a réussi à les arrêter au niveau d'un barrage de contrôle dressé par ses éléments dans un quartier de la commune de Hamadi Krouma (sud de Skikda) et à saisir à bord du véhicule 8.640 capsules psychotropes. La quantité de psychotropes a été découverte après une fouille minutieuse dans la malle du véhicule où elle était soigneusement cachée. La suite de l'enquête, en coordination avec le parquet compétent du tribunal de Skikda, a conduit à l'identification d'un autre suspect arrêté dans une des wilayas de l'Est au terme des procédures légales a-t-on détaillé.

A l'issue de l'enquête, un dossier pénal pour «contrebande de produits pharmaceutiques d'origine étrangère hautement dangereux pour la santé publique, exercice illégal de profession de la santé par utilisation d'un moyen de transport» a été établi contre les

## SKIKDA

**Saisie de 8.640 capsules psychotropes**

mis en cause qui ont été placés sous mandat de dépôt par le parquet compétent près le tribunal de Skikda

**DEUX INDIVIDUS SOUS LES VERROUS**

Toujours dans le cadre de lutte contre le trafic de stupéfiants, on a appris que les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) ont procédé à l'arrestation de deux individus s'adonnant au trafic de psychotropes dans la commune de Dar El Beida (Alger), avec la saisie de 1.640 comprimés psychotropes volés d'une usine de médicaments, a indiqué mardi dernier un communiqué de ce corps de sécurité. En effet, «dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée sous toutes ses formes et la préservation de

l'ordre et de la sécurité publics, les éléments de la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Dar El Beida ont arrêté deux individus s'adonnant au trafic de psychotropes au niveau de la commune de Dar El Beida et des communes l'avoisinant», a précisé la même source.

L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations parvenues via un appel téléphonique sur le numéro vert 1055 de la GN, faisant état d'un individu qui détient une quantité de comprimés psychotropes stockée dans son domicile, suite à quoi, un plan sécuritaire bien ficelé a été mis en place pour l'arrêter, selon le communiqué. Après avoir établi que ces comprimés psychotropes ont été volés d'une usine de médicaments par un élément qui y travaillait, il a été procédé à l'arrestation des deux individus et à la saisie de 1.640 comprimés psychotropes et une somme d'argent estimée à 318.000 DA, outre deux véhicules.

«Après parachèvement des procédures légales, les individus arrêtés seront déferés devant les juridictions compétentes pour détention de comprimés psychotropes à des fins de vente illégale».

## FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

# Du beau classique

**LA MAJESTUEUSE SALLE DE L'OPÉRA D'ALGER A ACCUEILLI, mardi soir, l'avant-dernière soirée du Festival culturel international de musique symphonique. Cet événement, devenu un incontournable de la scène culturelle nationale et internationale, a offert une soirée riche en émotions et en découvertes, mettant en lumière des talents venus de Tunisie et d'Autriche.**



**D**ès les premières notes, l'atmosphère était électrique. La salle était comble et les amateurs de musique classique, venus nombreux, ont été plongés dans une ambiance à la fois festive et solennelle. Les murmures enthousiastes se sont tus lorsque l'Orchestre symphonique tunisien, dirigé par le talentueux chef d'orchestre Fadi Ben Othmane, a pris place sur scène. Fondé en 1969, l'Orchestre symphonique tunisien est reconnu pour sa diversité musicale et son rôle primordial dans la promotion de la musique classique en Tunisie. La soirée a débuté avec la «Suite Saint Paul» de Gustav Holst, une œuvre pleine de charme et de vivacité qui a immédiatement captivé l'attention du public.

Le maestro Ben Othmane a su, avec une élégance certaine, diriger les musiciens dans une interprétation précise et nuancée. S'ensuivit la mélancolique «Valse triste» de Jean Sibelius, un moment fort de la soirée. La soprano tunisienne Nesrine Mahbouli a magnifiquement interprété cette pièce en dansant et chantant sur scène, apportant une dimension visuelle et émotionnelle supplémentaire à cette

œuvre poignante. Ses mouvements gracieux et sa voix envoûtante ont créé une atmosphère onirique qui a captivé le public. L'orchestre a ensuite interprété des extraits de «Silva» d'Emmerich Kálmán et «Dein ist mein ganzes Herz» de Franz Lehár, offrant une plongée dans les mélodies ensorcelantes de l'opérette viennoise. Ces pièces, empreintes de romantisme et de passion, ont mis en valeur la virtuosité des musiciens tunisiens et la richesse de leur répertoire. Pour clore cette première partie, le clarinetiste tunisien Youcef Messaoudi a offert une performance solo mémorable. Messaoudi, ayant acquis une maîtrise de musique et de

musicologie à l'Institut supérieur de musique de Tunisie et s'étant perfectionné en France, a démontré une maîtrise exceptionnelle de son instrument. Sa prestation a été marquée par une expressivité et une technicité remarquables, suscitant des applaudissements enthousiastes et prolongés du public.

Après un bref entracte, la soirée a pris une tournure dynamique avec la prestation du «Trio Artio», ensemble de musique de chambre autrichien formé par Judith Fliedl (violin), Christine Roider (violoncelle) et Johanna Estermann (piano). Fondé à Vienne, ce trio a rapidement conquis le cœur des mélomanes du

monde entier. Le Trio Artio a ouvert avec le «Trio op. 11 en Si bémol majeur» de Ludwig van Beethoven, également connu sous le nom de «Gassenhauer Trio». La virtuosité et la complicité des trois musiciennes ont brillé dans cette pièce dynamique, où chaque mouvement, de l'Allegro con brio à l'Allegretto final, a été interprété avec une précision et une sensibilité remarquables. La soirée s'est poursuivie avec le «Trio avec piano op. 90 en mi mineur» d'Antonín Dvořák, plus connu sous le nom de «Dumky-Trio». Cette œuvre, composée de six mouvements aux atmosphères contrastées, a offert au public un voyage émotionnel intense, allant de la mélancolie à la joie exubérante.

Les transitions entre les passages lents et rapides ont été exécutées avec une fluidité impressionnante, témoignant du talent exceptionnel des musiciennes. La prestation du Trio Artio a été couronnée par des ovations debout, le public reconnaissant la profondeur de leur interprétation et leur maîtrise technique. Cette avant-dernière soirée du Festival culturel international de musique symphonique à l'Opéra d'Alger a été un véritable succès, marquée par une ambiance chaleureuse et des performances de haut niveau. «La diversité des œuvres présentées m'a permis de découvrir des facettes variées de la musique classique, tout en mettant en lumière le talent et la passion des artistes tunisiens et autrichiens», nous confie un jeune mélomane assis dans la salle. Alors que le rideau tombait sur cette soirée mémorable, l'enthousiasme du public était palpable, promettant une finale grandiose pour clôturer ce festival prestigieux. La musique symphonique, vecteur de culture et d'émotions, a une fois de plus prouvé sa capacité à rassembler et à émouvoir les cœurs, laissant une empreinte indélébile dans les mémoires des spectateurs présents.

■ Walid Souahi

## EXPOSITION COLLECTIVE À LA GALERIE D'ART LE PAON Immersion visuelle dans l'âme d'Alger



**L**a Galerie d'art Le Paon, située à Riadh El Feth, Alger, abrite, jusqu'au 4 juin, une exposition collective de six artistes aux styles distincts (Eugenia, Ferial, Karine, Lio, Valerie et Julie). Cette exposition propose une exploration artistique de La Casbah et des paysages d'Alger, révélant la richesse culturelle et la beauté pittoresque de la capitale algérienne. Les murs de la galerie sont ornés de tableaux variés. Chaque œuvre racontant une histoire unique. Les visiteurs peuvent admirer des représentations de La Casbah aux ruelles étroites, telles que capturées par un artiste dont le style réaliste évoque une forte nostalgie. D'autres œuvres se distinguent par leur approche contemporaine et leurs couleurs vives, illustrant les scènes de la vie quotidienne et les paysages marins avec une énergie palpable. Les photographies de l'exposition témoignent de cette diversité artistique. Un tableau représentant un paysage forestier dense, aux teintes vertes et marron, attire immédiatement l'œil par sa texture et sa profondeur. À côté, une nature morte d'une simplicité élégante offre un contraste apaisant. Les œuvres exposées mêlent des influences traditionnelles et modernes, chaque artiste apportant sa

touche personnelle à la représentation de la ville et de ses environs. Les visiteurs peuvent également admirer des œuvres, avec leurs lignes épurées et leurs perspectives géométriques, transmettent un sentiment de calme et d'harmonie. À proximité, des toiles dépeignant les vastes paysages désertiques et les habitations troglodytiques plongent les spectateurs dans les mystères du Sahara algérien. Le vernissage, comme en témoigne l'affluence visible sur les photos, a été un véritable succès, attirant un public diversifié. Les amateurs d'art ont pu échanger avec les artistes présents, discuter de leurs inspirations et techniques, et s'immerger dans l'atmosphère conviviale de la galerie. Le mélange des styles et des visions présentés dans cette exposition collective rend hommage à la richesse culturelle et à la diversité visuelle d'Alger. En somme, cette exposition à la Galerie d'art Le Paon est une célébration vibrante de l'art et de la culture algérienne. Elle offre aux visiteurs une occasion unique de découvrir ou redécouvrir Alger sous des angles nouveaux et captivants. Chaque tableau, par sa singularité, contribue à composer une mosaïque d'émotions et de souvenirs.

■ Rostom Belgacem

## 10 ARTISTES EXPOSENT AU CCU

# Le vivre-ensemble célébré

**P**our célébrer la Journée internationale du vivre-ensemble en paix, pas moins de 10 artistes peintres accrochent leurs œuvres aux murs de la salle d'exposition du Centre culturel universitaire (CCU) des sciences humaines, situé à quelques pas de la mosquée Erahma, à Alger. L'exposition collective, organisée à l'occasion de cette journée, chaque année le 16 mai, se poursuit jusqu'au 6 juin prochain. L'Algérie était à l'initiative de cette journée adoptée par les Nations unies en 2018.

Les 30 œuvres réalisées avec différentes techniques comme la peinture à l'huile, crayon de couleurs, calligraphie, fusain sur papier et même du dessin digital, explorent des thématiques universelles telles que la paix, le vivre ensemble, l'amour et la joie.

La plasticienne Meriem Brahim Djelloul, propose aux visiteurs de cette exploration d'un monde meilleur, trois œuvres – deux cadres et une toile – en calligraphie arabe. Il s'agit d'un pur-sang arabe illustrant le mot «Houria» (liberté), le mot «Hayat», (vie) en forme d'arbre et «Salam», (paix) en cercle sur une toile peinte en noir. Autodidacte, l'artiste n'a pas poursuivi de formation artistique. «Je ne peux me considérer en tant que calligraphe car je n'ai fait que quelques ateliers incitatifs à cet art», explique la plasticienne qui base son travail sur cette expression artistique arabe. Selon elle, son style propre à



Ph : Horizons

elle, en répétant les mêmes lettres et les mêmes mots dans une forme qui symbolise son idée, lui permet de faire passer des messages de paix. En utilisant l'encre japonaise et le «Qalam» l'artiste parvient à s'exprimer à travers ses créations. Khadija Belaribi, quant à elle, présente une série de peintures à l'huile de dimensions moyennes. Ses œuvres sont constituées d'une reproduction de la célèbre toile «La jeune fille à la perle» du peintre néerlandais Johannes Vermeer réalisée, vers 1665, et d'une toile d'un coucher du soleil dans une plage paisible. Walid Chehrit, propose lui des œuvres en art digital, une pratique artistique qui rend l'utilisation de la technologie numérique comme un élément fondamental du processus de création et de présentation. Ses œuvres portent sur

l'expression des émotions, les peurs, les luttes et les contraintes subies à l'enfance qui façonnent notre expérience de vie. Enfin, Hayat Mahcene, propose des toiles en peinture aux couleurs attrayantes et captivantes par leur énergie et leur vitalité. La peintre, utilise la palette de la nature pour créer des œuvres qui évoquent la beauté de l'univers. Ces différents styles et expressions sont représentés à travers des thèmes essentiels à la constitution d'une société harmonieuse.

Les paysages apaisants, les portraits ou les compositions abstraites sont une invitation aux amateurs de l'art à réfléchir et à ressentir ces valeurs fondamentales. Ainsi, cette exposition collective promeut le message de convivialité et d'harmonie entre les peuples.

■ Souha Bahamid



# LES COURSES À ZEMMOURI



**LE CHEVAL DU JOUR**  
15-Colibri du Vivier

**LE COUP SUR PLACÉ**  
6-Uno des Apres

**LE JOKER DE CHARME**  
7-Funky Family

**LE QUINTÉ SPÉCULATIF**  
6-15-2-7-X

LE PRONOSTIC  
VÉRITÉ

6-Uno des Apres / 15-Colibri du Vivier / 2- Cher Ami / 14-Athos de Boisney / 8-Calypse de Guez  
10-Draga d'Alouatte / 13-Jasmine du Glanon / **En H. S : 6-15-2-14-X**

# TURF

HORIZONS • Jeudi 23 Mai 2024



## Uno des Apres, une deuxième victoire en vue

**L'**épreuve phare de la joute hippique de ce jeudi à l'hippodrome Emir Abdelkader de Zemmouri regroupera au même rond de présentation, quinze trotteurs aux fortunes diverses qui s'aligneront sur la même ligne de départ de la distance de 2.400 mètres, répartis en trois poteaux distants de 25 mètres les uns des autres. Le premier poteau positionné aux 2.400 mètres mettra aux prises 2 trotteurs avec avantage au mâle bai de 12 ans, Cher Ami qui vient de terminer 3<sup>e</sup> sur 2.300 mètres. Le second poteau est composé de 12 trotteurs, ce qui n'est pas là une mince affaire, car il faudra user de dextérité et de maîtrise afin de synchroniser dans le même tempo, le départ d'autant de coursiers où gêne et bousculade peuvent être de la partie et ce ne sera pas gagné d'avance, car il ne faut pas perdre de vue que les récurrents faux départs d'il n'y a pas si longtemps, surtout lorsqu'une épreuve comprenait quatre échelons de départ, distants de 25 mètres, les uns des autres où 100 mètres séparaient le premier poteau au dernier. Malgré cela faisons confiance aux professionnels des courses car maîtrisant parfaitement l'abécédaire propre aux chevaux toutes catégories confondues. Cependant, les courses de sulky restent l'apanage de ces arrivées très souvent surprenantes où la seule alternative est d'avoir recours aux combinaisons élargies. Cela dit, 15 coursiers de race demi sang trotteurs répartis sur trois échelons distants de 25 mètres les uns des autres avec comme énuméré en introduction, 2 à 2.400 mètres, 12 à 2.425 mètres et enfin 1 seul trotteur aux 2.450 mètres qui s'élanceront à l'assaut des cinq premières places du prix Pavot de Cébé, support au pari tiercé, quarté et quinté et qui vont nous donner du fil à retordre tellement qu'ils nous ont habitués à des prestations en dents de scie, et cette inconstance qui les caractérise, rajoutant à la difficulté du pronostic où l'incertitude régnera jusqu'à l'ultime foulée où tous les coups sont permis. Pour ma part, j'accorderai les faveurs du pronostic aux chevaux positionnés au second poteau où, à l'exception de Cocolupin qui reste sur une longue série d'échecs, et un degré moindre Janiedor qui a tendance à trébucher parfois alors qu'il n'est pas dépourvu de moyens, mais qui reste capable sur la distance du jour de réaliser une belle opération dans cette épreuve qui reste ouverte à toutes les éventualités. Les autres concurrents possèdent chacun à sa manière des atouts pour venir figurer en bon rang à l'arrivée à l'image du vieux routier de 16 ans, Uno des Apres qui vient d'effectuer une rentrée victorieuse après près de 7 mois d'absence sur une distance à peu près similaire à celle du jour et qui mettra à profit sa forme affichée pour tenter d'épingler à son riche palmarès cette nouvelle épreuve à caractère qui reste ouverte aux 3 ans et plus trotteurs français, n'ayant pas totalisé la somme de 430.000 DA depuis le 01.07.2023 à ce jour, avec recul de 25 mètres par tranche de 195.000 DA reçus en gains et places depuis la même date d'effet de la condition. Une avance de 25 mètres est accordée aux chevaux de 4 ans et de 50 mètres aux poulains et pouliches de 3 ans.

■ Y. S.

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL						
JEUDI 23 MAI 2024			15h30		PRIX : PAVO DU CÉBÉ TROT ATTELÉ	
TIERCÉ-QUARTÉ-QUINTÉ			400.000 DA ● 2.400 MÈTRES			
PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	DIST	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
Le Petit Haras	01	Ami Pierrot	H. Aguenou	2400	H. Aguenou	Barré
R.Djeddioui	02	Cher Ami	A. Sahraoui	2400	A. Boubakri	Bien placé
M. Bendjekidel	03	Janiedor (o)	A. Bendjekidel	2425	A. Bendjekidel	Spéculatif
T. Safsaf	04	Cocolupin (o)	C. Safsaf	2425	C. Safsaf	Barré
S. Fouzer	05	Emilia Star (o)	S. Fouzer	2425	S. Fouzer	Aléatoire
A. Tiar	06	Uno des Apres (o)	N. Tiar	2425	N. Tiar	Peut vaincre
M. Bendjekidel	07	Funky Family (o)	A. Benhabria	2425	A. Benhabria	Le joker
S. Fouzer	08	Calypse de Guez	S. Fouzer	2425	S. Fouzer	Attention
E. Hamani	09	Gentledor	N. Meziani	2425	N. Meziani	Méfiance
A. Azzouz	10	Draga d'Alouatte	M. Benchouk	2425	M. Benchouk	Ne pas négliger
H. Boubakri	11	Ugo de La Marche (o)	A. Boubakri	2425	A. Boubakri	La rentrée
Y. Meziani	12	Deline Galbe	Y. Meziani	2425	Y. Meziani	Trouble-fête
D. Hamani	13	Jasmine du Glanon	A. Bendjekidel	2425	A. Bendjekidel	Bien placée
B. Amraoui	14	Athos de Boisney	M. Ghennam	2425	M. Ghennam	En bon rang
M. Bechairia	15	Colibri du Vivier	A. Benayad	2450	A. Benayad	Des chances

(o) : Cheval portant une œillère

MEILLEURES CHANCES

### PREMIÈRES CHANCES

6- Uno des Apres  
15- Colibri du Vivier  
14- Athos de Boisney  
7- Funky Family  
8- Calypse de Guez  
10- Draga d'alouatte  
11- Ugo de La marche

### SECONDES CHANCES

5-Emilia Star  
9-Gentledor  
2- Cher Ami  
3- Janiedor  
12-Deline Galbe  
13-Jasmine du Glanon

### OUTSIDERS

Aucun

### ABANDONNÉS

1-Ami Pierrot  
4-Cocolupin



**1-Ami Pierrot** : Totalisant autant d'échecs que d'essais, cette jument qui n'arrive plus à retrouver ses marques et qui aura le désavantage de retrouver des trotteurs qui viennent de la battre à plusieurs reprises, est en toute logique barrée en théorie.

**2-Cher Ami** : Excellent en dernier lieu, ce trotteur combatif et accrocheur à souhait mettra à profit son départ du premier poteau pour venir disputer les premières places sur une distance qui n'est pas pour lui déplaire.

**3-Janiedor** : Ce n'est pas un modèle de régularité, créant l'exploit épisodiquement, il faut reconnaître qu'il n'aura pas la tâche facile dans cette épreuve face à des chevaux qui l'ont battu à plusieurs reprises à moins qu'il ne se prévaille de ses retrouvailles avec l'excellent driver A. Bendjekidel qui le connaît parfaitement.

**4-Cocolupin** : N'arrivant plus à retrouver sa forme du meeting d'été comme le montrent ses décevantes dernières sorties, je demeure sceptique sur une éventuelle participation de sa part à l'arrivée.

**5-Emilia Star** : Capable du meilleur comme du pire, cette femelle alezan de 10 ans, qui semble marquer le pas, misera sur un éventuel faux pas des chevaux les plus en vue de l'épreuve, pour nous rappeler à son bon souvenir.

**6-Uno des Apres** : Il vient d'effectuer une rentrée victorieuse après une longue absence des pistes, reconduit après coup et bien placé de par les conditions de la course du jour, il devrait logiquement briguer la plus haute marche du podium.

**7-Funky Family** : Elle a tendance à alterner les bonnes et mauvaises sorties, mais ce n'est pas pour autant que l'on fera la passe sur ses chances car pour peu qu'elle répète son excellente dernière sortie, elle ne devrait alors redouter aucun concurrent au sprint final.

**8-Calypse de Guez** : Idéalement placée de par les conditions de la course du jour, cette pensionnaire de l'efficace entraîneur R. Fouzer, ne devrait pas rencontrer de grandes difficultés pour venir occuper une place de choix à l'arrivée surtout qu'elle est bien placée au second poteau.

**9-Gentledor** : Ce hongre bai de 8 ans aura pour lui ses retrouvailles avec l'efficace driver N. Meziani avec lequel il a remporté une belle victoire sur 2.300 mètres durant le meeting d'été, car jugé sur ses deux dernières sorties, il demeure aléatoire à ce niveau.

**10-Draga d'Alouatte** : Rien que pour son appartenance au duo de choc N. Tazrouit et M. Benchouk, cette femelle alezan qui possède à son actif quelques bons essais, peuvent lui permettre sur la distance du jour de tirer son épingle du jeu.

**11-Ugo de La Marche** : Ce pensionnaire de l'efficace entraîneur driver A. Boubakri, qu'on n'a pas beaucoup vu en piste lors des derniers meetings, mais qui n'est pas dépourvu de moyens, misera sur son départ du second poteau pour venir à belle cote s'intégrer dans la bonne combinaison.

**12-Deline Galbe** : Sa dernière sortie qui remonte au mois de mars dernier, s'est soldée par une 6<sup>e</sup> place sur 2.500 mètres, ménagée depuis, elle fera partie de la longue liste des possibilités susceptibles de venir clôturer la bonne combinaison.

**13-Jasmine du Glanon** : Elle vient de terminer 7<sup>e</sup> sur 2.500 mètres, alors qu'elle restait sur de mauvaises performances. Cependant, il ne faut pas perdre de vue ses très bons essais sur la distance du jour qui peuvent lui procurer matière à satisfaction pour améliorer son dernier score.

**14-Athos de Boisney** : Il semble tenir la forme comme le montrent ses derniers essais, ce qui lui vaudra de nombreux preneur à l'heure des choix car il est mieux placé que lors de sa dernière sortie.

**15-Colibri du Vivier** : Dans l'argent à chaque sortie, ce pensionnaire de la grande écurie M. Bechairia et qui sera drivé par l'une des meilleures cravaches de Zemmouri aura son mot à dire à l'arrivée malgré son recul de 50 mètres.

FOOTBALL

ELLES SERONT ÉTUDIÉES DEMAIN PAR LE BF

## Tout sur les recommandations du CTN

**EN PRÉVISION DE LA saison 2024/2025, le Collège technique national (CTN) a trouvé intéressantes les recommandations formulées à l'issue de sa deuxième session tenue, mardi dernier, à Bab Ezzouar (Alger).**

En présence du DTN, Amour Mansoul, du coordinateur général, Rabah Saâdane, des DTS des clubs et plusieurs cadres des différentes organismes du football national, le Collège technique a passé, en effet, sous la loupe plusieurs dossiers relatifs aux championnats nationaux de football, tous paliers confondus, à la suppression du championnat de la catégorie des réserves, aux licences autorisées pour chaque club et enfin l'organigramme du CTN.

Considéré comme organe consultatif, le Collège technique national se doit d'exposer pour validation l'ensemble de ses recommandations au bureau fédéral de la FAF, appelé à tenir une réunion ordinaire demain. Les recommandations du CTN, compte tenu de leurs pertinences, seront, apprend-on, auprès de la fédération, approuvées et mises en vigueur à l'occasion de la prochaine saison footballistique. A commencer par la question de la suppression du championnat de la catégorie des réserves. Cette proposition débouchant de la



précédente réunion du BF, a été vigoureusement contestée par la communauté des footballeurs, laquelle estimait «l'abolition de la compétition destinée à la catégorie des réserves constituerait un coup dur à tout un système de formation puisque la réserve représente une plateforme par excellence de détection des joueurs de qualité capables de s'affirmer dans l'élite». Le CTN recommande, après avoir profondément épluché le dossier, le maintien de ce championnat considéré fondamentalement important pour le développement de la discipline. D'autant qu'il comprend de prometteuses pépites comme celles, à titre d'illustration, de la JS Kabylie et de

l'Entente de Sétif ayant gratifié les amateurs du ballon rond local d'un spectacle de très haut niveau à l'occasion de la finale de la Coupe de la Ligue, remportée, rappelle-t-on, par

les Canaris aux tirs au but. Il a été, en outre, procédé à l'arrêt des dates du coup d'envoi des différents championnats. En effet, la Ligue 1 professionnelle, la Ligue 2 amateur et l'Inter

régions devraient respectivement commencer, selon les recommandations du CTN, les 14, 21 et 28 septembre prochain. Les membres du CTN ont, par ailleurs, émis un avis défavorable sur la proposition du BF de porter à 35, dont 5 étrangers, le nombre de joueurs par club. Le CTN pense qu'il est plus raisonnable d'avoir un effectif de 27 joueurs dont 3 de nationalité étrangère et 3 autres éléments du cru nés en 2003. Pourquoi ? «Le CTN veut limiter les litiges clubs-joueurs et surtout ne pas charger davantage les finances de nos clubs dont la majorité est dans le besoin. La proposition de trois joueurs nés en 2003 pour chaque équipe est une manière de pousser les clubs à donner leurs chances aux jeunes», explique-t-on. Idem pour les sociétaires de la Ligue 2 amateur qui auront droit à 27 licences de joueurs. Les pensionnaires des paliers de l'Inter régions, du régional et de wilaya peuvent opter chacun pour un contingent de 30 joueurs dont 8 nés en 2003, 2004 et 2005.

■ K. Yamine

SAÂDANE, COORDINATEUR GÉNÉRAL DU CTN

### «Rendre l'espoir aux jeunes joueurs»

Après sa nomination au poste de coordinateur général du Collège technique national, Rabah Saâdane fait son retour dans la sphère du football algérien. Un retour qu'il souhaite être un message d'espoir pour les jeunes talents au profit desquels il est temps de déblayer le terrain dans le but de leur émergence. «Nous voulons réellement instaurer un environnement de confiance avec nos techniciens et nos experts pour assurer le dé-

veloppement de notre football. On doit absolument privilégier la communication entre les différents acteurs du football national. Tout jeune joueur de notre pays a le droit d'avoir de l'espoir. Notre rôle c'est de créer cet espoir et le rendre possible», déclare Rabah Saâdane non sans exprimer sa gratitude envers le président de la FAF, Walid Sadi, pour cette confiance.

■ K. Y.

RETENU PARMIS LES 60 STARS DE LA PREMIER LEAGUE

### Aït Nouri en lice pour une place dans le onze type de l'année

Révélation flamboyante de la saison 2023-2024 en Premier League sous le maillot de Wolverhampton, Rayan Aït Nouri se retrouve désormais sous les projecteurs des plus grands noms du football européen en cette période estivale. En effet, le nom de l'international algérien est coché sur une liste de 60 stars de la Premier League concourant pour le titre honorifique du meilleur joueur à chaque poste pour ensuite dégager l'équipe type de la saison footballistique du championnat d'Angleterre (2023-2024), dont le niveau est considéré par les spécialistes comme étant le plus relevé au monde. Cependant, avant de plonger dans les eaux tumultueuses du mercato, le talentueux arrière gauche âgé de 22 ans, seulement, a l'opportunité de prendre de la dimension en tentant de décrocher le titre convoité de meilleur latéral gauche de l'année. L'Algérien est en concurrence avec plusieurs grosses pointures, mais il compte beaucoup sur les fans de son club, Wolverhampton, et surtout sur les amoureux de l'équipe nationale d'Algérie puisque le choix se fait par votre libre ouvert à tous les amateurs de football. Affranchi des contraintes tactiques depuis le départ de Julien Lopetegui et l'avènement de Gary O'Neil à la barre des Wolves, Rayan Aït Nouri s'est imposé comme un pilier incontestable de la défense de son équipe tout au long de la saison 2023/2024. Cumulant 33 apparitions en championnat, ce produit du Centre de formation du SCO Angers a fait preuve d'une solidité défensive remarquable, sauvant à maintes reprises son équipe de situations périlleuses. Plus encore, depuis le mois de mars, l'international algérien a

arboré un style de jeu plus offensif et agressif, lui permettant d'inscrire deux buts cruciaux et de distiller une passe décisive. Malgré la modeste performance de Wolverhampton qui s'est contenté d'une 14<sup>e</sup> place au classement général de la Premier League, Rayan Aït Nouri peut trouver un certain réconfort dans la perspective d'une nouvelle reconnaissance des observateurs. Figurant déjà sur les tablettes de plusieurs grosses équipes du football européen à l'image, entre autres, du quadruple champion d'Angleterre d'affilée, Manchester City, Arsenal, PSG, Liverpool et le Real Madrid, Aït Nouri pourrait quitter les Wolves dès l'ouverture du mercato estival. Devenir le meilleur latéral gauche de la Premier League et en faire partie de son onze type de la saison permettra à ce pur talent d'accroître l'intérêt, déjà grandissant, des grands du Vieux continent et les enchères, bien sûr, pour s'attacher ses services. Devenu également une pièce maîtresse sur l'échiquier des Verts, Aït Nouri devra figurer dans la liste que communiquera très prochainement le sélectionneur national, Vladimir Petkovic, en prévision des deux rencontres face à la Guinée (jeudi 6 juin à 20h au stade Nelson-Mandela à Alger) et contre l'Ouganda (lundi 10 juin 2024 au Mandela National Stadium à Namboole (Kampala)). Ces deux matchs entrent dans le cadre des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> journées du groupe G des éliminatoires du Mondial 2026.

■ Khaled H.



MCO – APRÈS LA VICTOIRE FACE À L'USMA

### Bouzidi : «Ce succès est d'une importance vitale»

En battant l'USM Alger mardi soir au stade Ahmed-Zabana d'Oran grâce à une réalisation, signée Merouane Dahar (39<sup>e</sup>) en match comptant pour la mise à jour du championnat de Ligue 1 Mobilis (22<sup>e</sup> journée), le MC Oran a réalisé une très bonne opération dans l'optique du maintien.

A la faveur de succès étriqué le club d'El Hamri quitte provisoirement la zone rouge et relègue ainsi à la 15<sup>e</sup> place de premier reléguable, l'ES Ben Aknoun qui compte toutefois une rencontre en retard à disputer à domicile face à l'USMA (23<sup>e</sup> journée).

A la fin du match, la joie était indescriptible dans le vestiaire oranais. Car, en plus de son importance sur le plan comptable, cette précieuse victoire, la deuxième d'affilée, après la gifle infligée vendredi dernier à l'Entente Sétif (4-1), permet aux coéquipiers de Zoubir Motrani d'aborder sereinement le duel tant attendu face à l'Etoile de Ben Aknoun, déterminant pour la survie, prévu dimanche prochain à Oran. «Ce soir, il était impératif pour nous de l'emporter. Il est vrai que ce succès est d'une importance vitale en ce sens qu'il nous permet de respirer quelque peu et sortir provisoirement de la zone de turbulences, mais le maintien est loin d'être acquis. Nous avons remporté une des nombreuses batailles qu'il



nous restait dans ce championnat, mais pas la guerre», a averti Youcef Bouzidi en fin de match avant de poursuivre: «C'est dire que notre mission sauvetage n'est pas encore terminée. Il nous reste encore quatre finales à disputer avant la fin de cet exercice, où nous ferons tout notre possible pour engranger le maximum de points pour sauver le club de la relégation.»

En attendant le big rendez-vous contre l'ESBA, une sorte de finale pour le maintien, le coach mouloudéen s'est dit très satisfait du bel état d'esprit qui règne au sein de l'équipe et de cette volonté de fer qui anime ses joueurs à chaque match. «Naturellement, je suis très content pour l'équipe. Le fait d'avoir battu des équipes du hauts du tableau comme le PAC, le CRB, l'ESS ou encore l'USMA, va nous faire beaucoup de bien

au moral et nous rassurer en vue de la suite du parcours. Je tiens également à remercier mes joueurs qui ont, une fois de plus, répondu présents, malgré les nombreuses absences au sein de l'effectif. Ce soir, comme chacun le sait, pas moins de cinq attaquants manquaient à l'appel. Même lorsque l'on regarde le banc de touche, il n'y avait aucun élément d'expérience. Malgré cela, les joueurs alignés ce soir dont certains, à l'image de Bennai et Ibouzidene, ont évolué à des postes inhabituels, et donné le meilleur d'eux même tout en se surpassant pour venir à bout d'un cadavre de notre championnat», s'est réjoui le coach du club phare de l'Oranie. Notons enfin que pour le reste du parcours en championnat de Ligue 1 Mobilis, le MC Oran accueillera son grand rival pour le maintien, l'ES Ben Aknoun, samedi prochain pour le compte de la 27<sup>e</sup> journée avant d'aller défier le CS Constantine à l'occasion de la 28<sup>e</sup> journée prévue le vendredi 7 juin prochain. Lors des deux dernières journées, les Hamraoua auront respectivement la visite du MC El Bayadh (29<sup>e</sup> journée), mardi 11 juin, avant de boucler la saison (30<sup>e</sup> journée) par un déplacement à Alger pour se mesurer au champion d'Algérie, le MCA, le samedi 15 juin.

■ Mehdi F.

## SAÏD CHANEGRIHA EN VISITE EN 2<sup>e</sup> RÉGION MILITAIRE

# «Le droit de vivre en sécurité implique une force de défense dissuasive»

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a entamé hier une visite de travail en 2<sup>e</sup> Région militaire à Oran dans le cadre de la mise en œuvre du programme de préparation au combat au titre de l'année d'instruction 2023/2024, et dans le prolongement des visites d'inspection aux Régions militaires, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

Après la cérémonie d'accueil, donnée par le général-major Mohammed Tayeb Brakni, commandant de la 2<sup>e</sup> Région militaire, le général d'armée «a observé un moment de recueillement à la mémoire du moudjahid Ahmed Boudjenane dit Si Abbès, dont le siège du commandement est baptisé de son nom, de même qu'il a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha du Saint Coran à sa mémoire et à celle des valeureux chouhada», ajoute le communiqué. Lors de sa rencontre avec les cadres et les personnels de la 2<sup>e</sup> Région militaire, le général d'armée a prononcé une allocution d'orientation, diffusée par visioconférence à travers l'ensemble des unités de la Région, dans laquelle il a souligné que «le droit de vivre en paix et en sécurité implique nécessairement de veiller à construire une force de défense dissuasive qui garantit et préserve ce droit».

«Tous les peuples, sans exclusive, ont le droit de vivre dans la paix et d'aspirer à la sécurité et la quiétude. Il s'agit d'un droit garanti par toutes les lois humaines et les pays du monde entier œuvrent pour ce droit, en veillant à construire une force de défense dissuasive. Tout droit qui n'est pas appuyé par la force ne serait, donc, plus qu'un mirage et un objectif irréaliste», a indiqué le général d'armée. «En ce sens, nous œuvrons au sein de l'ANP, sous la conduite de Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à conférer à l'Algérie la puissance à même de préserver le droit de son peuple à vivre dignement, dans l'indépendance et la souveraineté», a-t-il ajouté. Le général d'armée a souligné



que «l'ANP veille à la mise en œuvre d'une approche globale, qui vise l'accroissement continu des capacités de combat du corps de bataille et le renforcement de l'appareil de défense de notre pays, à travers la mise à disposition de l'ensemble des potentiels humains et matériels nécessaires».

### ACCROISSEMENT CONTINU DES CAPACITÉS DE COMBAT

«Pour atteindre ce noble objectif, nous avons mis en œuvre une approche globale qui vise l'accroissement continu des capacités de combat de notre corps de bataille et le renforcement de notre appareil de défense, à travers l'entraînement des personnels et la préparation au combat des unités, ainsi que la qualification des potentiels humains par la mise à sa disposition des conditions et des moyens leur permettant d'atteindre l'excellence», a-t-il relevé. En effet, a-t-il affirmé, «nous avons la ferme conviction que la res-

source humaine qualifiée qui maîtrise les armements mis à sa disposition et qui accomplit au mieux les missions imparties, est la pierre d'angle de tout processus de développement et la base solide sur laquelle nous comptons énormément pour la concrétisation de notre ambition de construire une armée puissante et imposante».

«Par ailleurs, nous nous employons à développer nos matériels de combat et à moderniser nos systèmes d'armes de manière à permettre à l'ANP de se mettre en phase avec le développement technologique accéléré que connaissent les armées, aujourd'hui, à travers le monde», a-t-il ajouté. A l'issue de l'allocution, la parole a été donnée aux personnels de la Région pour exprimer leurs préoccupations et, à cette occasion, ils ont affiché leur «entière disposition à assumer pleinement leurs nobles missions au service de l'Algérie», conclut le communiqué.

## FINANCEMENT DE L'UNRWA

### L'Algérie lance avec 15 autres pays une Déclaration d'engagements communs

L'Algérie a lancé, hier, avec quinze autres pays d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine, une Déclaration d'engagements communs de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), en vue d'insuffler un nouvel élan au financement de l'agence onusienne. Cette Déclaration d'engagements communs vise à réaffirmer le rôle central et crucial de l'UNRWA face aux tentatives injustes et systématiques des autorités d'occupation visant à saper ses efforts alors que la population de la bande de Ghaza a plus que jamais besoin d'aides humanitaires. Cette Déclaration, à laquelle se sont joints, outre l'Algérie, la Jordanie, le Koweït, la Slovaquie, la Belgique, le Brésil, le Guyana, l'Indonésie, l'Irlande, le Luxembourg, la Norvège, le Portugal, le Qatar, l'Afrique du Sud, l'Espagne et l'Etat de Palestine, reconnaît le rôle essentiel et indispensable qu'a joué l'Agence au cours de ses 75 ans d'existence et d'action en faveur des réfugiés palestiniens, ainsi que sa contribution à la stabilité régionale. Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait annoncé l'octroi d'une aide financière de 15 millions de dollars à titre de contribution de l'Algérie pour financer l'UNRWA dans cette conjoncture difficile afin de lui permettre de remplir son rôle et de répondre aux appels à l'aide de la population de la bande de Ghaza.

## DIPLOMATIE

### Agrément de la nouvelle ambassadrice d'Algérie en Grèce



Le gouvernement grec a donné son agrément à la nomination de Mme Zaina Ben Habouche en qualité d'ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République hellénique, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

## ADAPTATION AUX LOIS SUR L'INFORMATION ET LA PRESSE ÉCRITE ET ÉLECTRONIQUE

### Le 2 juin, date butoir de dépôt des dossiers

Le ministère de la Communication rappelle, dans un communiqué, à la presse écrite électronique en exercice que le dernier délai de dépôt des dossiers relatifs à l'adaptation aux dispositions de la loi relative à l'information et de la loi relative à la presse écrite et à la presse électronique, a été fixé au 2 juin. Le ministère de la Communication porte à la connaissance de «toute la presse écrite et électronique en exercice, que le dernier délai de dépôt de leurs dossiers dans le cadre de l'adaptation aux dispositions de la loi 14-23 relative à l'information et de la loi 19-23 relative à la presse écrite et à la presse électronique, a été fixé au 2 juin 2024». Deux copies du dossier doivent être déposées à la Direction des médias au ministère de la Communication, sise au 7<sup>e</sup> étage, bureau 701, ou adressées par courriel à : [d.media@ministerecommunication.gov.dz](mailto:d.media@ministerecommunication.gov.dz) [sd.presseecrite@ministerecommunication.gov.dz](mailto:sd.presseecrite@ministerecommunication.gov.dz). Le formulaire de la déclaration et les documents à fournir sont téléchargeables sur le site officiel du ministère de la Communication : <https://www.ministerecommunication.gov.dz>.



## ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

### Douze éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés

Douze éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période allant du 15 au 21 mai, a indiqué un bilan opérationnel rendu public hier par le ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 91 narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de 780 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 49 kg de cocaïne et 104.4943 comprimés psychotropes ont été saisis».

## MOHAMED CHARFI, PRÉSIDENT DE L'ANIE

### «L'élection présidentielle se déroulera dans des conditions optimales»

Le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, a assuré, hier depuis la wilaya de Laghouat, que «le prochain scrutin présidentiel se déroulera dans des conditions et normes optimales en termes de transparence et de démocratie». S'exprimant lors d'une visite de travail dans la région, Charfi a affirmé que «l'ANIE, forte d'une grande expérience et jouissant des ressources matérielles, technologiques et d'un staff compétent, ne ménagera aucun effort pour la consécration de la transparence lors de la prochaine échéance présidentielle». Il a, dans ce cadre, signalé que «l'ANIE s'est attelée, depuis son institution, à lutter contre toutes formes de fraudes et les rendre impossibles». Partant du slogan choisi pour cette prochaine consultation populaire portant «confir-



mation du processus démocratique électoral», cette instance a, a déclaré Charfi, fait preuve de bonne organisation, de rigueur, de vigilance et de détermination pour la consécration de la transparence et de la neutralité, affirmant le «succès de toutes échéances électorales supervisées par l'ANIE». Le président de l'ANIE a soutenu que l'instance a franchi de grands pas en termes d'exploitation de l'outil numérique permettant, ainsi, à tout candidat pour la prochaine présidentielle de présenter ses formulaires au niveau de la délégation de wilaya sans se déplacer à Alger, avant d'être comptabilisés par voie numérique. Il a rassuré, à ce titre, que «l'erreur sera totalement inexistante avec l'authentification numérique en présence des notaires, des huissiers et des cadres habilités».



La Météo du Jeudi 23 Mai 2024

Alger 22° ■ Annaba 25° ■ Constantine 31° ■ Oran 24° ■ Ouargla 38° ■ Tamanrasset 44° ■ Tindouf 34° ■ Illizi 43°



Fadjr	03.49
Dohr	12.46
Assar	16.35
Maghreb	19.58
Ichaâ	21.34

CHANGE		
MONNAIE	ACHAT	VENTE
1 \$	134,37DA	134,39DA
1 €	143,43 DA	143,50 DA

ACHAT		VENTE	
1 \$	▼	1 \$	▼
134,37DA		134,39DA	
1 €	▼	1 €	▼
143,43 DA		143,50 DA	

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13  
Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23